



# PARTICIPATION PUBLIQUE À LA GESTION FORESTIÈRE :

## RÉSULTATS D'UN SONDAGE NATIONAL AUPRÈS DE COMITÉS CONSULTATIFS

*J.R. Parkins, S. Nadeau, L. Hunt, J. Sinclair, M. Reed et S. Wallace*



RAPPORT D'INFORMATION  
NOR-X-409  
Centre de foresterie du Nord



Ressources naturelles  
Canada

Service canadien  
des forêts

Natural Resources  
Canada

Canadian Forest  
Service

Canada

*Le Service canadien des forêts, Centre de foresterie du Nord, représente le gouvernement fédéral en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest en ce qui a trait aux recherches forestières et au transfert de technologie. Cet organisme s'intéresse surtout à la recherche en vue d'améliorer l'aménagement forestier afin que tous les Canadiens puissent en profiter aux points de vue économique, social et environnemental.*

*Le Centre de foresterie du Nord constitue l'un des cinq établissements du Service canadien des forêts, dont l'administration centrale est à Ottawa (Ontario).*

*The Canadian Forest Service's Northern Forestry Centre is responsible for fulfilling the federal role in forestry research and technology transfer in Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Nunavut, and the Northwest Territories. The main objective is research in support of improved forest management for the economic, social, and environmental benefit of all Canadians.*

*The Northern Forestry Centre is one of five centers of the Canadian Forest Service, which has its headquarters in Ottawa, Ontario.*

Les photographies de la page couverture sont de John Parkins,  
Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts



**PARTICIPATION PUBLIQUE À LA GESTION FORESTIÈRE :  
RÉSULTATS D'UN SONDAGE NATIONAL AUPRÈS  
DE COMITÉS CONSULTATIFS**

J.R. Parkins, S. Nadeau<sup>1</sup>, L. Hunt<sup>2</sup>, J. Sinclair<sup>3</sup>, M. Reed<sup>4</sup> et S. Wallace<sup>1</sup>

RAPPORT D'INFORMATION NOR-X-409

Service canadien des forêts  
Centre de foresterie du Nord  
2006

---

<sup>1</sup>Service canadien des forêts, Centre de foresterie de l'Atlantique, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5P7.

<sup>2</sup>Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Centre de recherches sur l'écosystème des forêts du Nord, Thunder Bay (Ontario) P7B 5E1.

<sup>3</sup>Université de Manitoba, Institut de Ressources naturelles, Winnipeg (Manitoba) R3T 2N2.

<sup>4</sup>Université de Saskatchewan, Département de géographie, Saskatoon (Saskatchewan) S7N 5A5.

© Sa Majesté du chef du Canada, 2006  
Numéro de catalogue Fo133-1/409F-PDF  
ISBN 0-662-72871-8  
ISSN 1497-7788

Des copies ou microfiches de cette publication sont en vente chez :

Micromedia Proquest  
20 Victoria Street  
Toronto (Ontario) M5C 2N8

**Bibliothèque et Archives Canada a catalogué cette publication comme suit:**

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Participation publique à la gestion forestière [ressource électronique] : résultats d'un sondage national auprès de comités consultatifs / J.R. Parkins ... [et al.].

(Rapport d'information ; NOR-X-409)

Monographie électronique en version PDF.

Mode d'accès: World Wide Web.

Publ. aussi en anglais sous le titre: Public participation in forest management, results from a national survey of advisory committees.

Comprend des réf. bibliogr.: p.

Comprend un résumé en anglais.

ISBN 0-662-72871-8

No de cat.: Fo133-1/409F-PDF

1. Comités de citoyens dans la gestion des forêts--Canada.
2. Forêts--Gestion--Canada--Participation des citoyens.
3. Politique forestière--Canada--Participation des citoyens.
  - I. Parkins, J. (John), 1967-
  - II. Northern Forestry Centre (Canada)
  - III. Coll.: Rapport d'information (Centre de foresterie du Nord (Canada))  
NOR-X-409

SD377.C47P8214 2006

333.750971

C2006-980277-7



*Ce rapport a été imprimé sur de papier recyclé au Canada.*



Parkins, J.R.; Nadeau, S.; Hunt, L.; Sinclair, J.; Reed, M.; Wallace, S. 2006. **Participation publique à la gestion forestière : résultats d'un sondage national auprès de comités consultatifs.** Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, Centre de foresterie du Nord, Edmonton (Alberta). Rapport d'information NOR-X-409.

## ■ RÉSUMÉ

---

Le présent rapport fournit un aperçu national des comités consultatifs publics œuvrant dans le secteur forestier. Il présente une compilation de statistiques descriptives établies à partir des résultats de deux sondages, l'un auprès des responsables des comités consultatifs ( $n = 101$ ) et l'autre auprès des membres de ces comités ( $n = 1\ 079$ ). L'étude donne un aperçu de la représentation du public, des valeurs des membres des comités, du rôle et du fonctionnement des comités consultatifs et du degré général de satisfaction à l'égard des processus des comités. Malgré l'existence de nombreuses variations régionales, les résultats dont fait état le présent rapport suggèrent que les membres des comités sont somme toute satisfaits de leur expérience au sein de ces comités consultatifs. Au nombre des défis que doivent relever de nombreux comités et qu'ont cernés les répondants figurent l'obtention de renseignements à jour et diversifiés, une représentation adéquate du public (notamment la participation des autochtones) et les processus de groupe associés à l'établissement d'un consensus et à la prise de décisions. Le rapport se termine par des suggestions visant à améliorer l'efficacité générale des comités consultatifs dans le secteur forestier.

## ■ ABSTRACT

---

This report provides a national overview of public advisory committees in the forest sector. Descriptive statistics were tabulated for two surveys: one directed to the chairs of advisory committees ( $n = 101$ ), and the other to the advisory committee members ( $n = 1079$ ). The study provides insight into public representation, the values of committee members, the role and functioning of advisory committees, and general levels of satisfaction with committee processes. Although there are many regional variations, the results reported here suggest that committee members are generally satisfied with their experiences with these advisory committees. Ongoing challenges for many committees, identified by respondents, include the provision of timely and diverse sources of information, adequate public representation (especially Aboriginal involvement), and group processes associated with consensus building and decision making. The report concludes with suggestions aimed at improving the overall effectiveness of advisory committees in the forest sector.



## CONTENTS

---

Introduction . . . . .	1
Méthodes . . . . .	2
Conception des questionnaires . . . . .	2
Sélection des comités consultatifs à sonder . . . . .	3
Administration du sondage . . . . .	5
Questionnaire destiné aux responsables des comités consultatifs . . . . .	5
Questionnaire destiné aux membres des comités . . . . .	5
Analyse des données . . . . .	6
Résultats . . . . .	6
Taux de réponse . . . . .	6
Résultats du sondage auprès des responsables des comités . . . . .	7
Résultats du sondage auprès des membres des comités . . . . .	10
Données démographiques . . . . .	11
Participation à un comité . . . . .	12
Valeurs associées à la forêt . . . . .	15
Influences des comités . . . . .	17
Méthodes d'apprentissage . . . . .	19
Opinions sur le parrainage et le processus de groupe . . . . .	21
Discussion . . . . .	25
Similitudes et différences régionales . . . . .	25
Mesurer l'équité et l'efficacité . . . . .	25
Représentativité du groupe . . . . .	26
Processus de groupe . . . . .	26
Défis de l'établissement d'un consensus . . . . .	27
Autres opinions sur l'efficacité des comités . . . . .	27
Conclusions et suggestions . . . . .	28
Remerciements . . . . .	30
Bibliographie . . . . .	31

## ANNEXES

---

1. Questions pour les responsables des comités de citoyens . . . . .	35
2. Questions pour les membres des comités . . . . .	37
3. Caractéristiques démographiques des répondants au sondage auprès des membres des comités consultatifs sur les forêts . . . . .	45
4. Raisons motivant les membres à participer aux comités consultatifs sur les forêts . . . . .	46
5. Représentation de différentes opinions par les membres des comités consultatifs sur les forêts . . . . .	47
6. Avis concernant l'existence même des forêts . . . . .	48
7. Avis concernant les valeurs spirituelles . . . . .	49
8. Avis concernant certaines valeurs intrinsèques des forêts . . . . .	50

9.	Avis concernant les valeurs économiques et utilitaires . . . . .	51
10.	Fréquence à laquelle les répondants se sentent soumis à une pression qui les amène à approuver des décisions auxquelles ils n'adhèrent pas complètement . . . . .	53
11.	Fréquence d'accès à diverses sources d'information par les comités. . . . .	54
12.	Pourcentage du temps passé à diverses activités durant les réunions des comités . . . . .	56
13.	Avis concernant la participation aux comités . . . . .	57
14.	Avis concernant les comités et les promoteurs . . . . .	58
15.	Avis concernant le processus de planification de la gestion forestière . . . . .	59
16.	Avis concernant la qualité de la délibération en groupe. . . . .	63
17.	Satisfaction à l'égard des divers aspects du comité et du processus . . . . .	65

## FIGURES

1.	Distribution des répondants par région. . . . .	10
2.	Pourcentage des répondants qui se sont déclarés « femme » et/ou « autochtone », par région. . . . .	11
3.	Pourcentage des répondants qui ont indiqué devoir participer à des réunions de comités dans le cadre de leur travail. . . . .	13
4.	Pourcentage des répondants qui étaient d'avis que leur comité régional représentait les valeurs de tous les groupes intéressés et affectés. . . . .	14
5.	Réponse à la déclaration « Les forêts sont des places sacrées », par sexe. . . . .	16
6.	Réponse à la déclaration « La fonction primaire des forêts devrait être axée sur les produits et les services qui sont utiles à l'homme », par sexe. . . . .	17
7.	Pourcentage des répondants qui étaient d'avis que le mandat du comité est clair. . . . .	18
8.	Les organismes et les personnes qui ont le plus d'influence sur la détermination de l'ordre du jour des réunions. . . . .	18
9.	Les sources d'information perçues comme étant les plus précises sur les forêts et leur gestion . . . . .	20
10.	Les sources d'information perçues comme étant les moins précises sur les forêts et leur gestion . . . . .	20
11.	Pourcentage du temps passé à diverses activités durant les réunions du comité. . . . .	20
12.	Pourcentage des répondants qui se sentaient satisfaits avant et après leur adhésion au comité. . . . .	23
13.	Pourcentage des répondants qui ont convenu que la participation des membres titulaires est sporadique, ce qui fait qu'un temps considérable est passé à revoir des choses connues. . . . .	24
14.	Pourcentage des répondants qui se sont dits satisfaits du processus général auquel ils participaient. . . . .	24

## ■ TABLES

---

1.	Représentation des comités consultatifs sur les forêts et de leurs membres respectifs, par province . . . . .	4
2.	Distribution des formulaires de sondage aux membres des comités consultatifs canadiens sur les forêts . . . . .	6
3.	Nombre de responsables de comité consultatif sur les forêts ayant été sondés, effectif des comités et présence moyenne lors des réunions, par région . . . . .	8
4.	Fréquence des réunions et âge des comités consultatifs sur les forêts . . . . .	8
5.	Organismes promoteurs des comités consultatifs sur les forêts . . . . .	9
6.	Type d'animation adoptée pour les réunions des comités . . . . .	9
7.	Type de processus de prise de décision utilisé par les comités consultatifs sur les forêts . . . . .	9
8.	Types de compensations versées aux membres des comités consultatifs sur les forêts . . . . .	10
9.	Âge des répondants (membres des comités consultatifs sur les forêts) . . . . .	11
10.	Durée de la participation des membres aux comités consultatifs sur les forêts. . . . .	13
11.	Représentation spécifique des opinions par les membres des comités consultatifs sur les forêts . . . . .	13
12.	Groupes non représentés au sein des comités consultatifs sur les forêts . . . . .	14
13.	Avis concernant l'existence même des forêts . . . . .	16
14.	Avis concernant certaines valeurs intrinsèques des forêts . . . . .	16
15.	Fréquence à laquelle les répondants se sentent soumis à une pression qui les amène à approuver des décisions au sujet desquelles ils ne sont pas complètement à l'aise . . . . .	18
16.	Fréquence d'accès à diverses sources d'information. . . . .	19
17.	Avis concernant le fonctionnement des comités . . . . .	21
18.	Avis concernant le processus de planification de la gestion forestière. . . . .	23



## ■ INTRODUCTION

---

Au cours des dernières années, la participation du public est devenue une composante clé de la planification forestière et de l'élaboration de politiques. Ce concept transparait dans de nombreuses initiatives stratégiques à l'échelon provincial et national ainsi que dans le nombre grandissant de processus publics qui facilitent les interactions entre les professionnels de la foresterie et le public. La reconnaissance de la nécessité de faire intervenir un éventail plus représentatif d'intérêts et de valeurs du public dans la gestion des forêts publiques a également mené à la création d'une variété de processus publics et d'exigences légales. Même si les gouvernements et les compagnies forestières font appel à diverses méthodes d'interactions avec le public, comme des sondages, des enquêtes et des journées portes ouvertes, les comités consultatifs (également appelés comités de citoyens ou comités d'intervenants) constituent maintenant un élément central pour de nombreux processus de planification forestière d'un bout à l'autre du pays. Les comités consultatifs du secteur forestier représentent une forme de mobilisation du public fondée sur la collectivité, qui permet aux utilisateurs locaux de la forêt (ainsi qu'aux personnes dont le gagne-pain dépend du secteur forestier, aux représentants d'autres organismes locaux, comme des établissements d'enseignement et le milieu des affaires, et aux élus) de participer aux discussions sur l'aménagement des forêts et de contribuer au processus décisionnel local. Même si les résultats de leurs travaux ont rarement force obligatoire, ces comités ont pour but de veiller aux intérêts du public et de conseiller les décideurs chargés de la gestion de ressources publiques.

Certaines provinces ont enchâssé dans leur réglementation et dans leurs procédures d'attribution de permis d'aménagement forestier des dispositions exigeant la mise sur pied de tels comités consultatifs. En Ontario, les comités locaux de citoyens, même s'ils représentent maintenant une plus vaste gamme d'intérêts du public, ont tout d'abord été mis sur pied par les groupes de chasseurs et de pêcheurs qui voulaient se faire

entendre sur les questions d'accès routier et de gestion de la faune. En Colombie-Britannique, les plans de gestion des ressources et du territoire sont le fruit d'un type de comité consultatif parrainé par le gouvernement et mandaté pour planifier l'utilisation du territoire à l'échelon régional. Dans d'autres provinces, comme l'Alberta, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick, les comités consultatifs ont surtout été créés à l'initiative des compagnies forestières et constituent maintenant une exigence légale du processus de planification forestière.

En plus de la législation provinciale, des initiatives de certification forestière, comme la norme concernant le système d'aménagement forestier durable de l'Association canadienne de normalisation (CSA, 2002) et la Norme boréale nationale du Forest Stewardship Council (FSC, 2005), accordent une grande importance aux comités consultatifs et ont énoncé des exigences concernant la consultation continue du public au sujet de la planification forestière et le contrôle, qui sont essentielles à l'obtention d'un certificat. Ces initiatives de certification axées sur le marché, ainsi que diverses exigences des législations provinciales, témoignent d'une transition vers une participation du public à l'aménagement de la forêt publique du Canada à l'échelle locale.

La conviction que la participation du public contribuera à intégrer les connaissances et les valeurs locales aux processus de planification forestière est à la base de cette vague d'intérêt. L'intégration des connaissances et intérêts du public à l'aménagement des forêts est un sujet de préoccupation qui fait également partie intégrante du Cadre des critères et indicateurs de l'aménagement forestier durable du Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF, 2003). L'un des éléments de ce cadre porte sur la « prise des décisions équitables et efficaces » qui se mesure en partie par le « taux de satisfaction à l'égard des processus de participation du public à l'aménagement forestier durable au Canada » (CCMF, 2003, page 19). En plus de servir de base

pour tracer le portrait de la situation à l'échelle nationale, des organismes provinciales, tel que le Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (2002) ont adapté le cadre du CCMF pour tracer un portrait de leur situation, et ce portrait requière de l'information sur l'état de la participation du public à l'aménagement des forêts.

Le projet décrit dans le présent rapport a été en partie initié pour dresser un portrait des comités de consultation publique du secteur forestier à l'échelle nationale, et fournir des données de base pour des rapports nationaux et régionaux. Le recours à la participation du public à l'échelle locale est un phénomène relativement nouveau et, même si certains chercheurs avaient réalisé des études de cas de ces groupes naissants, aucune analyse nationale n'avait encore été entreprise. De plus, étant donné que plusieurs analyses nationales et provinciales exigeaient plus d'information sur les processus de participation du public, la collecte de données nationales sur ce sujet semblait justifiée. Pour que cette analyse soit plus qu'un simple dénombrement des collaborations du public ou une liste des processus existants de participation du public, l'étude a été conçue pour établir un profil de base des fonctions et des activités des comités consultatifs. Elle visait à fournir des données de base sur des questions comme la représentativité et la diversité du public,

les caractéristiques démographiques des membres des comités, le mandat de chaque comité, les types de renseignements consultés par chaque comité, l'efficacité des processus de groupe, ainsi que des recommandations faites par les membres des comités pour améliorer les processus de groupe. Le présent rapport fournit un aperçu des résultats du sondage; des rapports ultérieurs présenteront des analyses plus détaillées des données en fonction des différences entre les femmes et les hommes et des différences entre les comités soutenus par le secteur privé ou public.

En 2004, une équipe de chercheurs a entrepris un projet visant à recenser tous les comités consultatifs publics connus participant à la planification et à la gestion forestière et à les sonder dans le cadre de cette étude nationale. Étant donné le grand nombre de comités recensés au Québec, l'approche adoptée pour cette province a porté sur un sous-ensemble des comités connus. L'équipe du projet se composait de chercheurs provenant de diverses régions géographiques du pays et possédant une formation universitaire diversifiée, plus précisément en géographie, en sociologie et en sciences forestières. Les chercheurs (les cinq premiers auteurs du présent rapport) ont contribué à tous les aspects de la conception de l'étude et à la présentation des résultats de ce rapport.

## ■ MÉTHODES

---

### Conception des questionnaires

Le projet a nécessité la conception et l'administration de deux questionnaires, le premier pour les membres de chaque comité consultatif, et le second pour le responsable de chacun des comités (voir les annexes 1 et 2). Pour élaborer les questionnaires, les cinq membres de l'équipe de recherche ont été en constante interaction. Chaque membre de l'équipe possède une vaste expérience des dimensions sociales de la gestion forestière, ainsi qu'une expérience personnelle des processus des comités consultatifs dans sa région du pays, et porte un intérêt scientifique particulier

aux processus de participation du public. L'un des grands défis de l'élaboration des questionnaires était de les rendre assez généraux pour qu'ils puissent être utilisés dans toutes les régions du pays et par de nombreux types différents de comités consultatifs tout en étant, assez spécifiques pour aborder certaines questions clés soulevées dans la littérature. Nous avons consulté plusieurs rapports publiés pour cerner les facteurs clés contribuant à une participation fructueuse du public et pour définir des critères d'évaluation de l'efficacité des processus de participation du public (Homenuck et coll., 1977; Tuler et Webler, 1999; Caron, 2000; Chess, 2000; Rowe et Frewer, 2000; Carr

et Halvorsen, 2001; Halvorsen, 2001; Coglianesi, 2003). Nombre des concepts que ces auteurs jugent essentiels à une participation efficace du public ont été intégrés au plan d'étude du projet actuel. L'étude s'est également inspirée de travaux de recherche antérieurs menés auprès de membres de comités consultatifs de deux provinces (Parkins et coll., 2001; Hunt et McFarlane, 2002; McGurk et coll., 2006).

L'abondante littérature sur la participation du public à l'aménagement des forêts démontre une reconnaissance accrue pour le rôle que les valeurs et les connaissances du public peuvent jouer dans la prise de décisions (Tanza et Howard, 1991; Higgle et Duinker, 1993; Joint FAO/ECE/ILO Committee, 2000). Le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières (2000, page 7) définit la participation du public à la foresterie comme étant les divers mécanismes participatifs publics directs grâce auxquels les citoyens, à titre individuel ou par l'entremise de groupes organisés, peuvent échanger de l'information, exprimer des opinions et exposer leurs intérêts, et ont la possibilité d'influer sur les décisions ou l'issue de questions forestières précises. Cette définition précise plusieurs caractéristiques particulières de la participation publique qui sont pertinentes à la présente étude, y compris l'attention portée aux interactions directes et indirectes entre les personnes, l'échange d'information et la possibilité d'influer sur les résultats et de changer les pratiques d'aménagement forestier. Ce sondage national a également abordé ces aspects de la participation du public.

L'un des aspects des processus participatifs qui retient considérablement l'attention est la question de la représentativité du groupe (Gundry et Heberlein, 1984; McComas, 2001), plus précisément qui y participe et si les membres de ces comités représentent convenablement les valeurs du public. La première section du questionnaire destiné aux membres approfondissait quelque peu cette question afin de mieux comprendre les motifs sous-jacents à la participation des membres, les intérêts qu'ils défendaient et s'ils estimaient que le comité était représentatif de tous les groupes intéressés et concernés. Cette section comprenait

également des questions sur les valeurs associées à la forêt, et les réponses obtenues servaient à établir des comparaisons statistiques entre les valeurs des membres des comités et celles du grand public. Des recherches comparatives de cette nature ont déjà été effectuées en Alberta (McFarlane et Boxall, 2000) et en Ontario (Hunt et McFarlane, 2002).

Un deuxième thème suscite beaucoup d'attention : les processus et les méthodes utilisés par le comité lui-même, ce qui comprend les aspects d'équité et d'efficacité jugés essentiels aux processus de groupe (Lawrence et coll., 1997; Shindler et Neburka, 1997; Lauber et Knuth, 1999), ainsi que divers aspects des délibérations des groupes, comme les sources d'information, les contraintes de temps, la complexité de l'enjeu et les pressions extérieures (Parkins et Mitchell, 2005), et divers résultats d'apprentissage (Sinclair et Diduck, 2001). Les questionnaires, tant celui destiné aux responsables que celui pour les membres, approfondissaient dans une certaine mesure les questions liées aux processus et aux méthodes. Enfin, les réponses fournies par les répondants ont permis d'identifier des pistes afin d'améliorer l'efficacité des activités de groupe et de plusieurs mesures d'évaluations de la satisfaction des activités de groupe.

### Sélection des comités consultatifs à sonder

Même si les comités consultatifs constituent un mécanisme de participation du public très répandu dans le secteur forestier, leur nombre exact au Canada demeure inconnu. Afin de dresser une liste des comités dans diverses provinces, nous avons contacté des représentants des gouvernements, de l'industrie, ainsi que d'autres chercheurs s'intéressant à la participation du public. L'information recueillie auprès de ces sources clés a mis en évidence des situations variées d'un bout à l'autre du pays, certaines provinces dénombrent moins de 10 comités et une autre en recensant plus de 100. L'étude a porté sur neuf des dix provinces et n'englobait aucun territoire.

Dans toutes les provinces à l'exception du Québec, le questionnaire destiné aux membres

a été administré à tous les membres des comités recensés. Au Québec, étant donné le nombre élevé de comités consultatifs, et la difficulté de sonder chacun d'eux, nous avons sélectionné un échantillon en tenant compte de deux facteurs : les exigences du cadre de préparation d'un rapport national du CCMF (2003) et les exigences de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise (plus connue sous le nom de la Commission Coulombe). Cette Commission a présenté au gouvernement du Québec des recommandations sur les changements majeurs à apporter au régime forestier provincial, y compris le rôle des processus de participation du public, et s'est servie des observations du sondage dont traite ce rapport pour rédiger son propre rapport (Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise, 2004).

Afin de satisfaire ces exigences, les comités du Québec n'ont pas été sélectionnés au hasard, mais plutôt en fonction de leur appartenance à des régions géographiques précises de la province. Ainsi, seules les régions administratives où la forêt publique représentait au moins 50 % de leur territoire étaient admissibles. Nous avons également tenu compte de la nécessité de trouver un équilibre entre les régions éloignées et celles adjacentes à de grands centres urbains (à savoir, Montréal, Québec et Ottawa-Gatineau). Ce processus de sélection nous a permis de sélectionner 42 comités connus parmi les 108 connus qui jouaient un rôle

consultatif auprès d'une compagnie forestière, d'une administration municipale ou d'un autre groupe lors de l'élaboration des plans d'aménagement de la forêt publique. Les comités qui s'occupaient d'enjeux forestiers, mais ne donnaient pas de conseils sur des plans d'aménagement ont été exclus du sondage.

Pour toutes les autres provinces, nous avons tenté de sonder tous les comités consultatifs connus associés à l'aménagement forestier. Comme il n'existe aucun registre central des comités consultatifs, et que la composition de ces comités est dynamique dans certaines provinces, nous n'avons pu dresser une liste complète des comités de chaque province. De plus, certains des comités qui avaient été invités à participer au sondage ont choisi de s'abstenir. Ainsi, seulement 30 des 40 comités locaux de citoyens que nous avons recensés en Ontario ont participé. Le plus faible taux de participation a été relevé en Colombie-Britannique où seuls 8 des 17 comités recensés ont participé (voir le tableau 1 pour des détails sur chaque province). Compte tenu du faible taux de participation dans certaines provinces, il est important de faire preuve de prudence lors de l'examen des résultats du sondage. Cependant, les raisons des non-réponses ne sont pas tout à fait claires, et il est difficile d'établir l'existence d'un biais d'échantillonnage en raison du manque de données sur les non-participants. La non-réponse était vraisemblablement attribuable en partie aux

**Tableau 1. Représentation des comités consultatifs sur les forêts et de leurs membres respectifs, par province**

Province	Nb de répondants	% du nb total des répondants	Nb de comités identifiés	Nb de comités participants	% du nb total de comités représentés
Colombie-Britannique	77	7,1	17	8	7,8
Alberta	128	11,9	14	9	8,8
Saskatchewan	37	3,4	3	2	2,0
Manitoba	39	3,6	4	3	2,9
Ontario	253	23,4	40	30	29,4
Québec	408	37,8	108 <sup>a</sup>	42	41,2
Nouveau-Brunswick	111	10,3	6	5	4,9
Nouvelle-Écosse	12	1,1	2	2	2,0
Terre-Neuve	14	1,3	2	1	1,0
Total	1079	100	196	102	100

<sup>a</sup>Des techniques d'échantillonnage stratifiées ont été utilisées pour sélectionner les comités participants du Québec. Le tableau 2 ne concerne que les membres des comités.

méthodes utilisées pour recruter les membres des comités. Comme vous le verrez à la section suivante, les responsables des comités agissaient dans la plupart des cas comme « filtres », et le niveau général d'enthousiasme manifesté par les responsables à l'égard du sondage a probablement influencé considérablement la participation des membres.

Une autre faiblesse de cette étude est l'impossibilité de recueillir l'opinion d'anciens membres qui avaient laissé tomber un comité en raison d'une trop grande insatisfaction. Par conséquent, les résultats sont probablement biaisés en faveur des résidents locaux qui continuaient de participer aux processus des comités et qui étaient relativement plus satisfaits des processus existants. Ils reflètent moins bien l'opinion de ceux qui ne sont plus membres actifs des comités. Le commentaire formulé par un ancien membre d'un comité traduit ce sentiment : « Je ne fais plus partie de ce comité parce que je ne pense pas qu'il ait une grande utilité, comme je l'ai mentionné précédemment. Nous ne nous occupons pas de gestion forestière, mais d'éducation du public. »

### Administration du sondage

#### Questionnaire destiné aux responsables des comités consultatifs

Nous avons utilisé la méthode de Dillman (Tailored Design Method) (Dillman, 2000) pour le questionnaire destiné aux responsables des comités ainsi que pour celui destiné aux membres (voir ci-dessous). Dans provinces autre que le Québec, le questionnaire a été envoyé à un total de 83 responsables de comité (voir le questionnaire à l'annexe 1). Nous avons eu recours à un courriel (avec fichier joint) ou à un questionnaire en ligne pour rejoindre toutes les personnes ayant une adresse électronique ou un accès Internet ( $n = 64$ ), tandis que nous l'avons expédié par courrier aux autres ( $n = 19$ ). Le sondage a débuté à la mi-septembre 2004. Deux semaines plus tard, les personnes qui remplissaient le questionnaire par voie électronique ont reçu un courriel de rappel. Deux autres semaines plus tard, un dernier courriel de rappel ou une dernière lettre de relance accompagnée d'une copie du questionnaire (selon

le mode de distribution original) a été envoyé aux responsables qui n'avaient pas encore répondu.

Tous les responsables des comités du Québec ont reçu leurs questionnaires par courriel, puis un appel téléphonique de suivi pour vérifier s'ils avaient reçu et rempli le questionnaire.

#### Questionnaire destiné aux membres des comités

Le questionnaire destiné aux membres des comités (annexe 2) a été distribué de l'une des deux manières suivantes : directement par la poste ou, lorsque les auteurs ne disposaient de renseignements sur un membre, indirectement par l'entremise du responsable du comité ou d'un autre intermédiaire. Dans toutes les provinces à l'exception du Québec, les questionnaires ont été expédiés par la poste ou distribués aux intermédiaires au début d'avril 2004. Les intermédiaires ont été relancés en mai, et une lettre de rappel accompagnée d'une autre copie du questionnaire a été envoyée au début de juin aux membres des comités dont l'adresse postale était connue. Un dernier rappel a été posté aux membres à la mi-septembre. Pour tenter de faire augmenter le faible taux de réponse de certains comités de l'Ontario, des chercheurs ont visité personnellement plusieurs comités durant l'automne 2004.

Au Québec, l'étude a été retardée en raison de la difficulté posée par le grand nombre de comités consultatifs recensés et par des contraintes dues à la collaboration à un autre projet de recherche. Dans cette province, tous les questionnaires ont été expédiés par la poste entre juin à septembre, à mesure que nous obtenions les coordonnées des membres. Les responsables des comités avaient averti la plupart de leurs membres que nous les contacterions pour cette étude. Deux ou trois semaines après l'envoi du premier questionnaire, nous avons relancé par la poste les membres des comités qui n'avaient pas encore répondu. Environ un mois après le premier envoi, nous avons envoyé un nouveau questionnaire aux non-répondants.

Soixante et un questionnaires nous ont été retournés parce que l'adresse était erronée; un total de 2 256 questionnaires a été distribué à des membres de comités dans tout le pays (tableau 2).

**Tableau 2. Distribution des formulaires de sondage aux membres des comités consultatifs canadiens sur les forêts**

Méthode de distribution	Nb de questionnaires distribués	Nb de questionnaires non rendus	Nb de questionnaires rendus
Envoyés par la poste aux membres des comités	1498	61	1437
Envoyés par la poste au responsable ou à la personne contact des comités	819	S.O. <sup>a</sup>	819
Total	2317	61	2256

<sup>a</sup>S.O. = sans objet. Les questionnaires envoyés aux responsables ou aux personnes contact ne permettaient pas de faire un suivi individuel avec les membres des comités et le nombre de formulaires rendus n'a donc pas pu être comptabilisé.

## Analyse des données

La saisie des données de la plupart des questionnaires remplis par les responsables de comités était automatique puisque les répondants ont rempli le questionnaire en ligne. Les membres du projet ont saisi les données de tous les autres questionnaires à mesure qu'ils les recevaient par la poste. La saisie des données des questionnaires destinés aux membres des comités a été effectuée durant l'automne 2004 à Edmonton, dans le cas des questionnaires en anglais et à Fredericton, dans celui des questionnaires en français. Le personnel du projet des deux endroits a saisi manuellement les données de chaque questionnaire sur une feuille de calcul. Un livre de codes communs a été préparé pour les données quantitatives afin de faciliter la fusion des bases de données et leur analyse

ultérieure à l'échelon national. Toutes les données quantitatives ont été analysées avec le SPSS 12.0 pour Windows (SPSS, 2003), un progiciel de statistiques pour les sciences sociales, afin de générer des statistiques descriptives. Toutes les données qualitatives (p. ex., questions ouvertes et questions exigeant une catégorisation additionnelle) ont été analysées avec le QSR NVivo 2.0 (QSR Nvivo, 2002), un logiciel d'analyse de données qualitatives, afin d'aider à l'organisation des données et à leur codage thématique. L'analyse des données qualitatives issues des questionnaires anglais et français a été faite séparément, puis les résultats de plusieurs questions clés ont été combinés de manière coordonnée. Le présent rapport traite des résultats provenant des statistiques descriptives, mais aborde également les résultats donnés par plusieurs questions ouvertes.

## RÉSULTATS

Le rapport présente des statistiques descriptives sur la plupart des sujets abordés dans les deux questionnaires, sauf dans quelques cas où, de l'avis des chercheurs, certains répondants avaient mal compris une question, ce qui donnait des résultats peu fiables. De plus, les réponses à plusieurs questions ouvertes devront être analysées de manière plus approfondie et ne seront donc pas traitées dans le présent rapport; ces résultats seront examinés ultérieurement.

Le nombre de comités correspondant aux réponses au sondage reçues des responsables de comités ( $n = 101$ ) était légèrement différent du nombre de comités que représentaient les réponses au sondage reçues des membres des comités

( $n = 102$ ), parce que certains comités ont participé à l'un des sondages, mais pas à l'autre; la répartition diffère également d'une région à l'autre.

### Taux de réponse

Dans le cas du sondage auprès des responsables des comités, 60 des 83 questionnaires distribués à l'extérieur du Québec nous ont été retournés, pour un taux de réponse de 72 %. Au Québec, 41 des 42 questionnaires nous ont été retournés, pour un taux de réponse de 98 %. Par ailleurs, nous avons reçu 1 079 des 2 256 questionnaires envoyés aux membres de comités, ce qui donne un taux de réponse global de 47,8 % (tableau 1).

## Résultats du sondage auprès des responsables des comités

Le sondage auprès des responsables des comités a été conçu afin d'obtenir le type d'information sur les comités consultatifs que peut facilement fournir l'organisme parrain ou le responsable du comité. Nous espérons que ce type d'information donnerait un aperçu de plusieurs attributs clés des comités et, par conséquent, fournirait un contexte pour les réponses au sondage mené auprès des membres des comités.

La liste de distribution des 101 comités dont le responsable a répondu comptait une moyenne de 21 membres; les listes les plus longues étaient dans la région des Prairies (définie comme regroupant le Manitoba et la Saskatchewan; voir l'explication ci-dessous) et les plus courtes, en Ontario (tableau 3). Une moyenne de 13 membres assistait généralement aux réunions, le nombre le plus élevé de participants étant dans la région des Prairies et le nombre le plus faible, en Ontario.

Les comités de tout le Canada tenaient en moyenne huit réunions par année (tableau 4). La fréquence des réunions était la plus élevée dans la région de l'Atlantique (12) et la plus faible, dans la région des Prairies (4). En 2004, les comités étaient actifs depuis une moyenne de 6,2 années, les plus anciens se trouvant en Ontario et en Alberta et les plus récents, en Colombie-Britannique et au Québec. Dans certaines provinces, les comités consultatifs sont une tradition de plus longue date que ce que laisse voir le tableau 4. Ainsi, l'initiative relative au plan de gestion des ressources et du territoire de la Colombie-Britannique a été lancée il y a plus de six ans, même si elle semble maintenant céder la place à des processus davantage pilotés par l'industrie. Au Québec, l'émergence de nombreux comités locaux au cours des dernières années témoigne des changements récents apportés à la législation provinciale.

L'origine du parrainage des comités est l'un des facteurs distinctifs des comités (tableau 5). Dans certaines régions, comme l'Ontario, la grande majorité des comités dont les responsables ont participé au sondage étaient parrainés par

le gouvernement provincial. Dans d'autres régions, y compris l'Alberta et la Colombie-Britannique, tous les comités étaient parrainés par des compagnies forestières; au Québec les organismes de parrainage étaient beaucoup plus diversifiés. Plusieurs des comités parrainés par des compagnies forestières étaient associés à des activités de certification, une démarche qui rend les comités consultatifs obligatoires; voir les directives du Forest Stewardship Council (FSC, 2005) et de l'Association canadienne de normalisation (CSA, 2002).

Les mécanismes d'animation utilisés par les comités étaient variés, un nombre considérable faisant appel aux services d'animateurs professionnels (tableau 6). Certains comités comptaient également sur des représentants des compagnies forestières ou du gouvernement provincial et local pour animer les réunions, notamment en Ontario.

La plupart des comités étaient appelés à prendre des décisions sur diverses orientations qui étaient à la base des recommandations faites à l'organisme parrain, et le tableau 7 présente les types de processus décisionnels utilisés par les comités consultatifs. Certains comités participaient à l'élaboration de normes d'aménagement locales qui faisaient l'objet de négociations entre l'organisme parrain et le comité consultatif. Pour formuler de telles recommandations, il faut que les comités disposent d'un mécanisme formel pour prendre des décisions et proposer des idées à l'organisme parrain. Dans chaque région, la plupart des comités utilisaient un processus consensuel. Comme il en est fait état plus loin dans le rapport, de nombreux membres des comités ont indiqué que de tels processus étaient exigeants; il était également difficile pour les comités de faire valoir l'opinion de la majorité sans compromettre les intérêts de la minorité (voir la section intitulée « Opinions sur l'organisme parrain et le processus de groupe »). Certains comités ont tenté de se doter d'un système alliant des techniques d'établissement de consensus et de vote pour contribuer à dénouer les impasses, et leur permettre de prendre des décisions en l'absence d'un consensus clair.

Enfin, le sondage auprès des responsables des comités nous a fourni certains renseignements sur la fréquence et les types de rétribution donnée aux membres des comités (tableau 8). La majorité des comités de toutes les régions, sauf du Québec, versaient une forme quelconque d'indemnité de déplacement; toutefois, seulement 4 des 30 comités du Québec offraient à tous leurs membres une aide financière pour le transport.

Pour toutes les autres catégories importantes de versements, la fréquence d'une aide financière était beaucoup plus faible. Ainsi, la majorité

des organismes parrains de deux provinces, soit l'Ontario et l'Alberta, versaient des indemnités quotidiennes, mais aucun comité de ces provinces ne versait cependant d'indemnité pour frais de garde d'enfants et seuls quelques-uns versaient une indemnité pour perte de revenu. Un plus grand nombre de comités prévoient une aide financière pour les voyages faits pour assister à des conférences, les repas, les rafraîchissements et des articles comme des chemises, des chapeaux et des blousons affichant le logo du comité ou de l'organisme parrain.

**Tableau 3. Nombre de responsables de comité consultatif sur les forêts ayant été sondés, effectif des comités et présence moyenne lors des réunions, par région**

Région	Nb de responsables sondés	Effectif moyen des comités	Présence moyenne des membres aux réunions
Atlantique <sup>a</sup>	8	23	14
Québec	41	21	14
Ontario	25	16	10
Prairies <sup>b</sup>	4	46	16
Alberta	11	27	14
Colombie-Britannique	12	20	11
Total ou moyenne <sup>c</sup>	101	21	13

<sup>a</sup>La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

<sup>b</sup>La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

<sup>c</sup>Cette valeur est la moyenne générale de toutes les données individuelles.

**Tableau 4. Fréquence des réunions et âge des comités consultatifs sur les forêts**

Région	Nb de comités participants	Nb moyen de réunions par année	Âge moyen (années)
Atlantique <sup>a</sup>	8	12	6,5
Québec	42	6	3,4
Ontario	30	9	9,9
Prairies <sup>b</sup>	5	4	7,6
Alberta	9	8	9,6
Colombie-Britannique	8	6	4,0
Moyenne	17	8	6,2

<sup>a</sup>La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

<sup>b</sup>La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

**Tableau 5. Organismes promoteurs des comités consultatifs sur les forêts**

Région	Compagnie forestière	Gouvernement		
		Gouvernement provincial	local ou régional	Autre
Atlantique <sup>a</sup>	7	1	0	0
Québec	17	4	19	1
Ontario	2	23	0	0
Prairies <sup>b</sup>	4	0	0	0
Alberta	11	0	0	0
Colombie-Britannique	12	0	0	0
Total	53	28	19	1

<sup>a</sup>La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

<sup>b</sup>La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

**Tableau 6. Type d'animation adoptée pour les réunions des comités**

Type d'animation	Nb de comités, par région					
	Atlantique <sup>a</sup>	Québec	Ontario	Prairies <sup>b</sup>	Alberta	Colombie-Britannique
Animateur professionnel	0	14	0	2	6	5
Représentant de la compagnie forestière	6	4	2	2	1	4
Représentant du gouvernement provincial	0	1	10	0	0	0
Membre de la communauté	2	3	6	0	3	2
Membre du comité	0	1	4	0	0	0
Responsable	0	1	2	0	1	0
Représentant d'un gouvernement local	0	7	0	0	0	0
Autre	0	2	1	0	0	1
Total	8	33	25	4	11	12

<sup>a</sup>La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

<sup>b</sup>La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

**Tableau 7. Type de processus de prise de décision utilisé par les comités consultatifs sur les forêts**

Type de prise de décision	Nb de comités, par région					
	Atlantique <sup>a</sup>	Québec	Ontario	Prairies <sup>b</sup>	Alberta	Colombie-Britannique
Consensus	2	28	17	3	8	10
Vote	3	2	5	0	2	1
Combinaison	0	4	1	1	1	0
Consultatif seulement	0	2	2	0	0	1

<sup>a</sup>La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

<sup>b</sup>La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

Nota : Dans la Région de l'Atlantique, 3 responsables n'ont pas répondu à cette question.

**Tableau 8. Types de compensations versées aux membres des comités consultatifs sur les forêts**

Type de compensation	Nb de comités, par région					
	Atlantique <sup>a</sup>	Québec	Ontario	Prairies <sup>b</sup>	Alberta	Colombie-Britannique
Dépenses de transport						
Oui	5	4	21	4	9	10
Non	2	26	1	0	2	2
Indemnité quotidienne						
Oui	1	1	9	0	7	3
Non	5	31	8	4	2	6
Frais de garderie						
Oui	0	0	0	0	0	0
Non	5	33	9	3	7	5
Perte de revenus						
Oui	1	0	1	0	1	0
Non	5	33	9	3	7	7
Autre <sup>c</sup>						
Oui	0	8	9	3	4	5
Non	2	25	5	0	3	0

<sup>a</sup>La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

<sup>b</sup>La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

<sup>c</sup>Logement, repas et rafraîchissements, conférences ou articles avec logo.

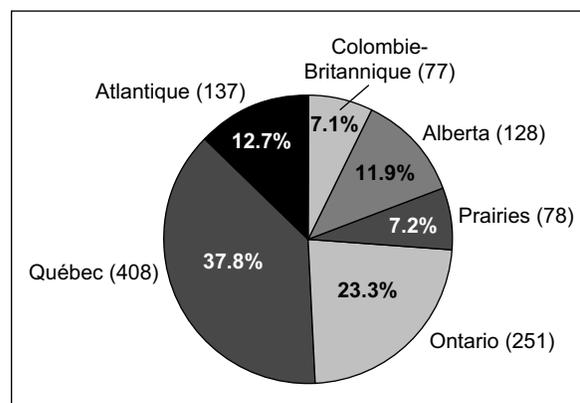
Les nombres ne reflètent pas le nombre total de comités dans chaque région parce que certains responsables n'ont pas répondu à toutes les questions.

### Résultats du sondage auprès des membres des comités

Étant donné d'importantes différences entre le nombre de membres de comité sondé dans les diverses provinces, la plupart des résultats sont présentés par région. Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve ont été regroupés et forment la région de l'Atlantique, tandis que le Manitoba et la Saskatchewan constituent la région des Prairies. La figure 1 présente le pourcentage de réponses obtenues de chaque région en proportion du total ainsi que la taille réelle de l'échantillon.

Puisque les provinces ont des superficies différentes de forêt, les résultats du sondage ont été pondérés de manière à ce que la contribution de chaque province au total (identifié par l'étiquette « Canada » dans les tableaux et les graphiques) corresponde à la proportion de forêt que chaque province représente dans le total national. Ainsi, les répondants de la Colombie-Britannique représentaient 7 % des répondants au sondage,

mais la province abrite 19 % des forêts du Canada; en revanche, les répondants de la région de l'Atlantique comptaient pour 13 % des répondants, alors que cette région contient 7 % des forêts du pays. Nous avons utilisé des facteurs pour calculer les totaux du Canada dans les tableaux pour que la contribution de chaque région soit plus proche de la superficie de forêt de chacune.



**Figure 1. Distribution des répondants par région (n = 1079).**

## Données démographiques

Le tableau 9 présente les données sur l'âge des répondants et l'annexe 3, des données démographiques plus détaillées. Les répondants du Québec étaient beaucoup plus jeunes que ceux des autres provinces, leur âge moyen étant de 44,8 ans. Les femmes représentaient 18,7 % de l'ensemble des répondants, le pourcentage le plus élevé provenant de la Colombie-Britannique (31,6 %) et le plus faible, de la région des Prairies (10,3 %). La moyenne nationale de répondants se considérant autochtones était de 7,2 %; le pourcentage le plus élevé s'observait dans les Prairies (20,8 %) et le plus faible, au Québec (2,9 %)

(figure 2). La proportion plus élevée d'autochtones dans les comités de la région des Prairies est en partie attribuable aux dispositions d'une loi de la Saskatchewan qui exigent des ententes de cogestion avec les peuples autochtones. Près de la moitié des répondants disaient appartenir à un organisme communautaire ou de services sociaux (44,6 %), et 10,6 % des répondants disaient être membres d'un club d'histoire naturelle ou d'observation des oiseaux. En moyenne, plus de la moitié des répondants (54,1 %) ont déclaré faire partie d'un ménage dépendant d'une industrie liée aux ressources naturelles. Un peu moins de 10 % des répondants (9,6 %) n'avaient pas terminé leurs

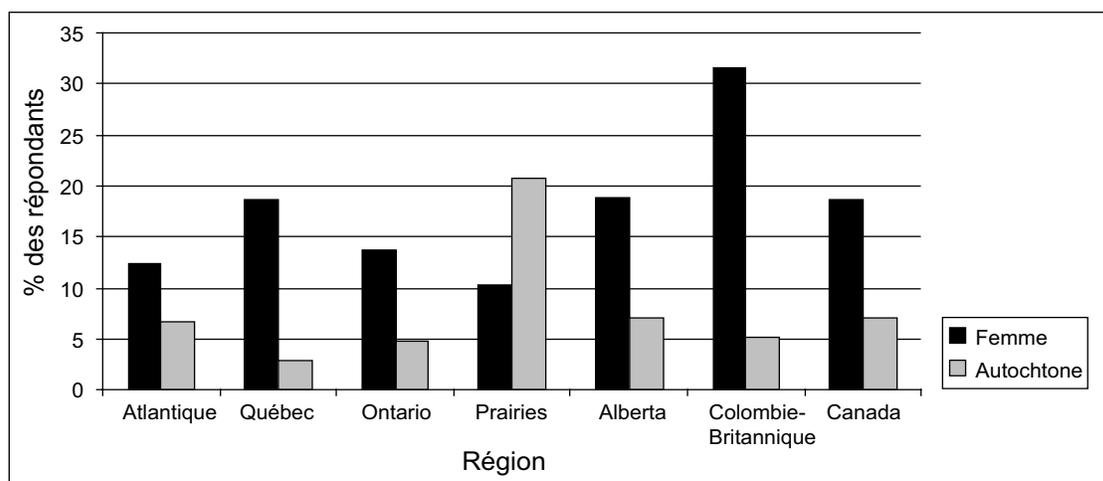
**Tableau 9. Âge des répondants (membres des comités consultatifs sur les forêts)<sup>a</sup>**

Région	Moyenne	% des répondants, par groupe d'âges (ans)			
		18-35	36-50	51-60	≥61
Atlantique <sup>b</sup>	51,1a	10,4	37,8	32,6	19,3
Québec	44,8b	25,3	43,9	20,9	9,8
Ontario	52,6a	9,5	30,2	35,1	25,2
Prairies <sup>c</sup>	54,4a	6,4	30,8	33,3	29,5
Alberta	49,8a	10,2	43,0	25,8	21,1
Colombie-Britannique	51,1a	10,5	39,5	28,9	21,1
Canada	50,1	13,6	37,7	28,8	19,9

<sup>a</sup>Les moyennes qui sont suivies d'une lettre différente doivent être considérées comme très différentes d'un point de vue statistique ( $p < 0,5$ ; test de Tukey;  $n = 1046$ ).

<sup>b</sup>La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

<sup>c</sup>La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.



**Figure 2. Pourcentage des répondants qui se sont déclarés « femme » et/ou « autochtone », par région.** La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

études secondaires, le pourcentage le plus élevé s'observant dans la région des Prairies (15,4 %). Plus du tiers des répondants (34,4 %) étaient titulaires d'un diplôme universitaire, le pourcentage le plus élevé s'observant au Québec (36,9 %). Le Québec comptait également le pourcentage le plus élevé de répondants titulaires d'un diplôme universitaire supérieur (19,0 %) (la moyenne nationale était de 13,3 %).

### Participation à un comité

La durée de la participation des répondants à un comité était similaire dans la plupart des régions, sauf au Québec qui présentait une différence significative avec les régions de l'Atlantique, de l'Ontario et de l'Alberta (tableau 10).

Dans toutes les régions, sauf l'Ontario, la raison la plus souvent invoquée pour participer à des comités consultatifs était une crainte à l'égard de l'impact de l'industrie forestière sur l'environnement (annexe 4). Le désir de contribuer à la planification était la motivation la plus souvent indiquée par les répondants de l'Ontario, et cette raison était la deuxième plus fréquente donnée par les répondants des régions de l'Atlantique, du Québec, des Prairies et de la Colombie-Britannique. Les raisons motivant la participation à un comité présentaient également certaines différences significatives. Ainsi, 54,5 % des répondants de l'Alberta et 81,1 % de ceux de la Colombie-Britannique ont dit être préoccupés par d'autres types d'emploi (non rattachés aux forêts). De plus, un pourcentage beaucoup plus élevé de répondants du Québec ont indiqué qu'assister aux réunions faisait partie de leur travail (figure 3) et que l'organisme qui parraine le comité leur avait demandé d'y participer. Ces réponses indiquent qu'il existe des différences institutionnelles et motivationnelles importantes parmi les membres des comités des différentes régions du pays.

Des différences ont été relevées au niveau des groupes que les répondants étaient censés

représenter et ceux qu'ils cherchaient à représenter (annexe 5). Dans l'ensemble, même si peu de répondants avaient été choisis pour représenter le public sans affiliation spécifique, ils étaient nombreux à chercher à le faire (tableau 11). Cette divergence était moins marquée au Québec, mais représentait toutefois une différence de plus de 15 points de pourcentage. Une différence notable s'observait également dans de nombreuses régions entre la proportion des membres des comités qui avaient été choisis pour exprimer leurs propres opinions et ceux qui cherchaient à le faire. Cette différence était particulièrement importante en Colombie-Britannique, où 21,5 % des répondants avaient été choisis pour parler en leur propre nom, mais où seulement 10,9 % cherchaient à le faire.

La majorité des répondants (> 60 %) de toutes les régions étaient d'avis que les comités défendaient les valeurs de toutes les parties intéressées; cette opinion était plus répandue dans les régions de l'Atlantique et du Québec (> 80 %) (figure 4). Dans l'ensemble, un nombre significativement moins élevé de femmes que d'hommes était d'avis que toutes les valeurs étaient représentées (68,7 % par opposition à 77,0 %).

Parmi les répondants qui ne pensaient pas que le comité défendait les valeurs de tous les groupes intéressés et groupes concernés, 273 ont apporté des précisions sur les groupes qui n'étaient pas représentés. L'absence de représentation des groupes autochtones ou des Premières nations a été mentionnée par 31,1 % de ces répondants et celle des groupes axés sur l'environnement et la faune, par 13,2 % d'entre eux. De plus, les répondants estimaient que les adeptes d'activités récréatives, le grand public (les représentants d'intérêts plus généraux que particuliers), l'industrie touristique, l'industrie pétrolière et gazière ainsi que les jeunes n'étaient pas bien représentés au sein de certains comités. Le tableau 12 énumère tous les groupes dont la représentation était jugée déficiente par au moins un répondant.

**Tableau 10. Durée de la participation des membres aux comités consultatifs sur les forêts<sup>a</sup>**

Région	Moyenne	% des répondants, par durée de participation (années)			
		<1	1,5-3	3,5-5	>5
Atlantique <sup>b</sup>	4,9a	9,5	38,9	23,0	28,6
Québec	2,7b	38,9	37,5	15,1	8,4
Ontario	5,4a	16,2	28,8	11,8	43,2
Prairies <sup>c</sup>	3,6ab	19,2	38,4	26,0	16,4
Alberta	5,8a	10,6	34,1	22,0	33,3
Colombie-Britannique	3,6ab	34,3	34,3	11,4	20,0
Canada	4,2	25,3	35,0	16,5	23,1

<sup>a</sup>Les moyennes qui sont suivie d'une lettre différente doivent être considérées comme très différentes d'un point de vue statistique ( $p < 0,5$ ; test de Tukey;  $n = 978$ ).

<sup>b</sup>La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

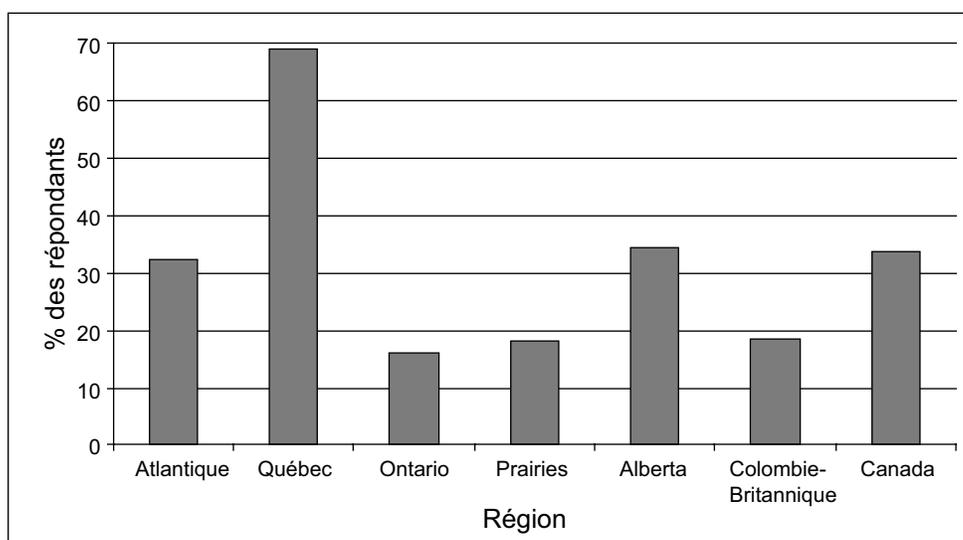
<sup>c</sup>La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

**Tableau 11. Représentation spécifique des opinions par les membres des comités consultatifs sur les forêts**

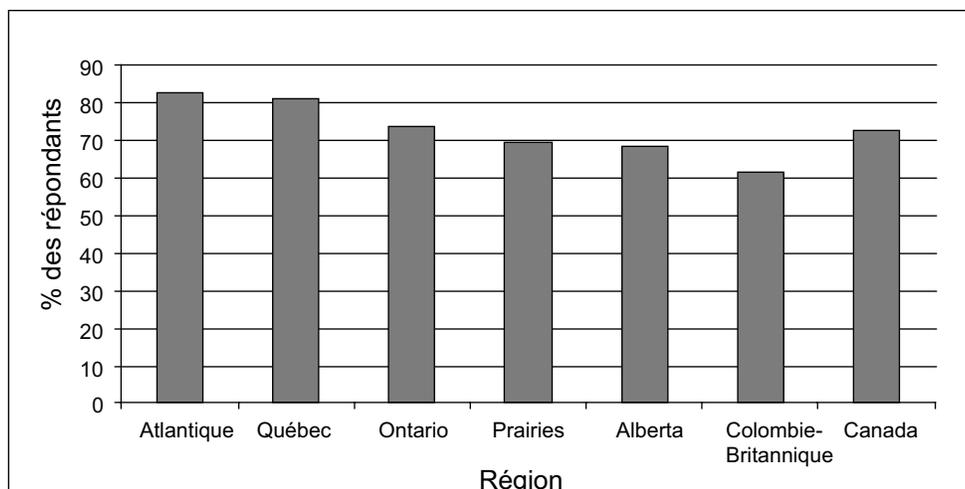
Opinions représentées	% des répondants, par région						
	Atlantique <sup>a</sup>	Québec	Ontario	Prairies <sup>b</sup>	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
Celles du grand public							
Choisi pour représenter	6,6	0,5	18,4	3,1	5,7	9,2	7,1
Chercher à représenter	28,6	16,3	35,3	30,2	23,8	34,4	27,1
Mes propres opinions							
Choisi pour représenter	8,5	0,5	4,2	6,3	1,9	21,5	7,1
Cherche à représenter	19,6	1,4	7,5	11,1	10,5	10,9	8,1

<sup>a</sup>La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

<sup>b</sup>La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.



**Figure 3. Pourcentage des répondants qui ont indiqué devoir participer à des réunions de comités dans le cadre de leur travail ( $n = 1038$ ).** La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.



**Figure 4. Pourcentage des répondants qui étaient d'avis que leur comité régional représentait les valeurs de tous les groupes intéressés et affectés (n = 1025).** La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

**Tableau 12. Groupes non représentés au sein des comités consultatifs sur les forêts<sup>a</sup>**

Groupe	% des répondants qui ont mentionné ce groupe
Autochtones	31,1
Environnement	13,2
Loisirs	8,0
Grand public	6,6
Tourisme	5,1
Industrie du pétrole et du gaz	4,4
Jeunesse	3,3
Entreprises privées	2,6
Gouvernement	2,6
Travailleurs forestiers	2,5
Produits forestiers non ligneux	1,8
Trappeurs	1,8
Scientifiques et chercheurs	1,8
Mines	1,5
Agriculteurs	1,1
Femmes	1,1
Autres pratiques forestières	0,8
Propriétaires fonciers	0,8
Syndicats	0,8
Résidents locaux	0,7
Éducateurs	0,4
Pêches	0,4
Génération futures	0,4
Citoyens non locaux	0,4

<sup>a</sup>Données fournies par 273 membres individuels des comités.

## Valeurs associées à la forêt

Nous avons soumis aux répondants 16 affirmations représentant quatre catégories de valeurs associées à la forêt (valeur d'existence, valeur spirituelle, valeur intrinsèque et valeur économique ou utilitaire) et leur avons demandé d'indiquer dans quelle mesure ils étaient d'accord avec chacune d'elles (annexes 6 à 9). Nous n'avons constaté aucune différence significative entre les régions en ce qui concerne la valeur d'existence liée à l'importance de sauvegarder les forêts pour les générations futures; plus de 95 % de tous les répondants étaient d'accord avec les deux affirmations sur les valeurs d'existence (tableau 13).

Nous n'avons relevé aucune différence entre les régions pour ce qui est de l'une des affirmations sur les valeurs spirituelles (annexe 7) : 82,4 à 89,7 % des répondants étaient d'accord avec l'affirmation que les êtres humains devraient avoir plus de respect et d'admiration pour la forêt. Par ailleurs, l'affirmation que la forêt est un endroit sacré est celle qui a recueilli le plus faible pourcentage de toutes les affirmations sur les valeurs spirituelles (32,5 à 56,4 %). De plus, un nombre significativement plus élevé de femmes que d'hommes étaient d'accord avec cette affirmation (50,9 % et 37,2 %, respectivement).

Les résultats de la catégorie concernant la valeur intrinsèque étaient très variables d'une région à l'autre (annexe 8). Nous avons relevé le plus faible pourcentage de répondants en accord avec l'affirmation que la forêt doit pouvoir exister pour ce qu'elle est (47,6 %) (tableau 14) au Québec et un pourcentage similaire en Ontario (57,1 %); en revanche, ce pourcentage était de 76,9 %

chez les répondants de la région des Prairies. Le pourcentage de répondants en accord avec l'affirmation que la faune, les végétaux et les êtres humains devraient bénéficier des mêmes droits pour vivre et se développer était plus élevé (79,7 %) dans la région de l'Atlantique que dans les autres régions, les répondants des Prairies se classant au deuxième rang (70,5 %). La dernière affirmation de cette catégorie, à savoir que la forêt devrait croître, se développer et disparaître naturellement, sans l'intervention de l'homme, a récolté la note la plus faible (moyenne nationale de 22,9 %).

Les pourcentages de répondants de l'Alberta et du Québec en accord avec les six affirmations sur les valeurs économiques ou utilitaires présentaient des différences significatives, ceux du Québec étant toujours plus élevés (annexe 9). Dans les réponses à toutes les affirmations de cette catégorie, un gradient se dessine clairement d'est (pourcentage plus élevé de répondants se disant d'accord) en ouest (pourcentage plus faible), mais les différences étaient les plus significatives pour deux des affirmations, à savoir la forêt devrait être gérée de façon à répondre au plus grand nombre possible de besoins humains, et la forêt peut être améliorée par la gestion qu'en font les humains. Les réponses des hommes et des femmes à la plupart des affirmations de cette catégorie présentaient également des différences significatives et laissaient voir que les femmes ont plus tendance à privilégier les processus naturels que les interventions humaines et les valeurs d'utilisation par l'homme. Ainsi, 61,9 % des femmes, mais seulement 46,3 % des hommes se disaient en désaccord avec le fait que « la fonction première de la forêt devrait être de fournir des produits et services utiles aux êtres humains » (figure 6).

**Tableau 13. Avis concernant l'existence même des forêts**

Énoncé	Score moyen <sup>a</sup>	% des répondants		
		D'accord	Ni d'accord, ni pas d'accord	Pas d'accord
Il est important de conserver les forêts pour les générations futures	4,91	98,5	0,6	0,9
Que je visite ou non les forêts, je trouve important de savoir que des forêts existent encore dans ma province	4,86	96,4	2,1	1,5

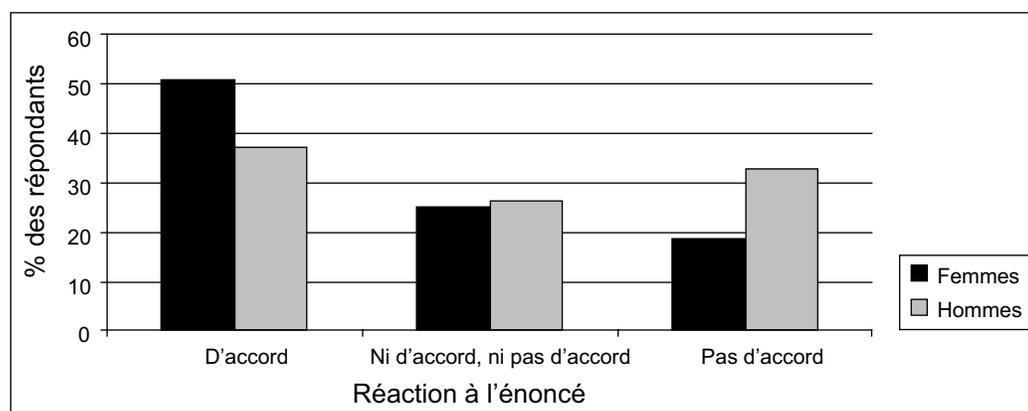
<sup>a</sup>Sur une échelle de 1 à 5, où 1 signifie que le désaccord est total, et 5 que l'accord est total. Pour faciliter la présentation des résultats, l'échelle a été divisée en trois catégories. La taille des échantillons a varié de 1026 à 1047.

**Tableau 14. Avis concernant certaines valeurs intrinsèques des forêts**

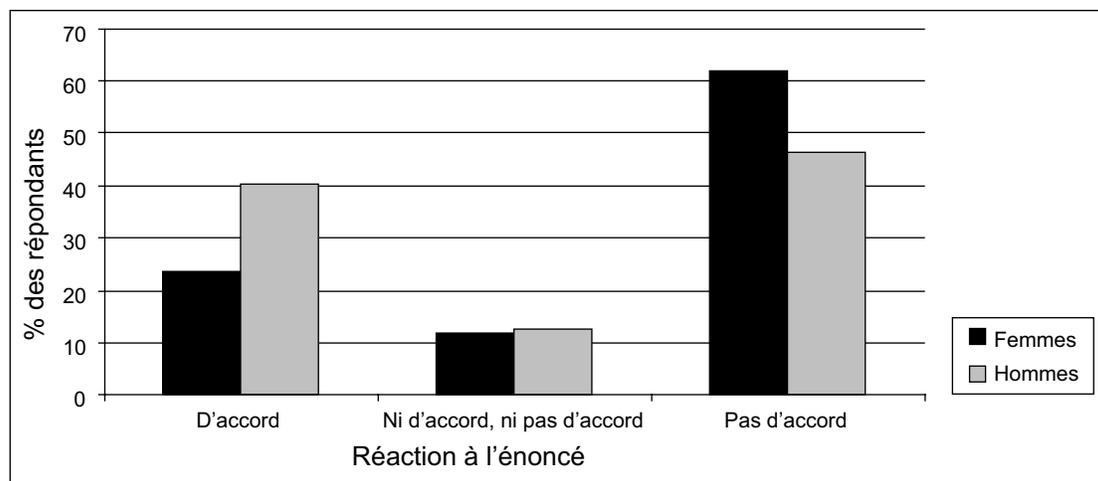
Région	% des répondants qui sont partiellement ou totalement d'accord		
	Les forêts doivent avoir le droit d'exister indépendamment des problèmes ou des projets humains	Les animaux sauvages, les plantes et les humains devraient partager des droits égaux à la vie et au développement	On doit laisser les forêts croître, se développer et succomber sous l'effet des forces naturelles sans les gérer
Atlantique <sup>a</sup>	60,9	79,7	12,9
Québec	47,6	62,5	16,0
Ontario	57,1	65,7	18,7
Prairies <sup>b</sup>	76,9	70,5	34,6
Alberta	74,0	67,2	21,8
Colombie-Britannique	70,1	60,0	31,2
Canada	62,3	65,5	22,9

<sup>a</sup>La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

<sup>b</sup>La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.



**Figure 5. Réponse à la déclaration « Les forêts sont des places sacrées », par sexe.**



**Figure 6. Réponse à la déclaration « La fonction primaire des forêts devrait être axée sur les produits et les services qui sont utiles à l'homme », par sexe.** Nota : La somme des pourcentages ne fait pas 100 à cause de l'exclusion des « sans opinion ».

### Influences des comités

À l'échelon national, 87,4 % des répondants estiment comprendre clairement le but de leur comité; le pourcentage de répondants de la Colombie-Britannique (80,6 %) et de la région des Prairies (82,4 %) en accord avec cette affirmation était plus faible que la moyenne nationale (figure 7).

Lors des échanges et de la recherche d'un consensus sur différentes questions, les membres des comités peuvent se sentir obligés d'acquiescer à des décisions avec lesquelles ils ne se sentent pas totalement à l'aise. La source de pression la plus fréquemment mentionnée est la complexité de l'enjeu (voir le tableau 15 pour un résumé et l'annexe 10 pour des renseignements détaillés). Cette source de pression était la plus présente en Ontario, dans les Prairies et en Colombie-Britannique. Les autres sources de pression pour accepter des décisions se faisaient moins souvent sentir, mais les contraintes de temps et le manque d'information contribuaient à un sentiment de malaise chez de nombreux répondants. Vingt pour cent des répondants de la région des Prairies ont indiqué que le manque d'information était un facteur contribuant à accroître la pression, alors que la moyenne nationale à cet égard n'était que

de 9,6 %. Mis à part les variations mentionnées ci-dessus, les réponses étaient relativement constantes d'une région à l'autre et laissaient apparaître des similitudes dans les sources des pressions ressenties par les comités consultatifs.

Les opinions des répondants quant à la principale source d'influence sur le choix des sujets abordés lors des réunions présentaient une variabilité intrarégionale et interrégionale (figure 8). L'industrie était perçue comme un acteur important (28,8 % à 43,0 %), sauf en Ontario où seulement 8,4 % des répondants étaient d'avis que l'industrie n'était pas la partie ayant la plus grande influence sur le choix des sujets abordés. Dans cette région, le gouvernement provincial était considéré comme le plus influent (42,4 %), ce qui illustre le fait que celui-ci joue un rôle dominant dans le parrainage des comités de l'Ontario. En Alberta (48,2 %) et au Québec (38,1 %), un pourcentage plus élevé de répondants ont indiqué que les participants eux-mêmes choisissaient les sujets à aborder. La Colombie-Britannique est la seule région où un plus grand nombre de répondants ont dit que l'animateur (33,3 %) était celui qui influait le plus sur le choix des sujets abordés lors des réunions.

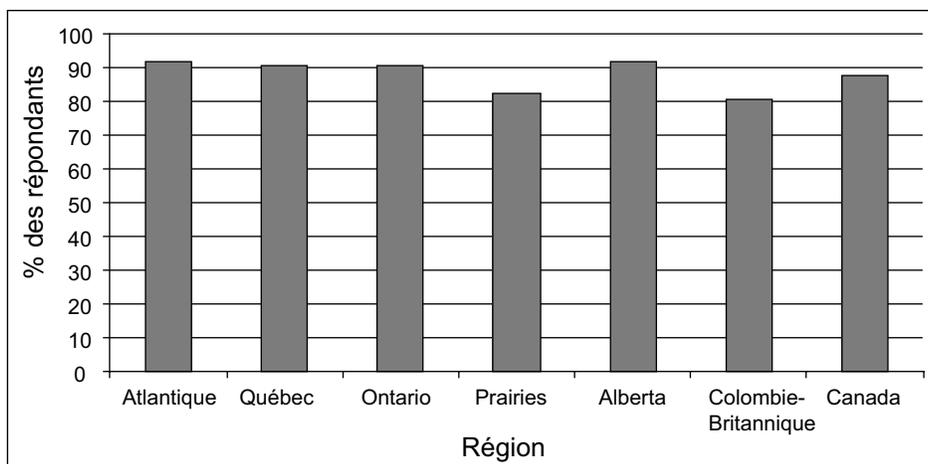


Figure 7. Pourcentage des répondants qui étaient d'avis que le mandat du comité est clair ( $n = 1020$ ). La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

Tableau 15. Fréquence à laquelle les répondants se sentent soumis à une pression qui les amène à approuver des décisions au sujet desquelles ils ne sont pas complètement à l'aise

Type de pression	% des répondants, par fréquence		
	Rarement	Parfois	Souvent
Complexité de la question	49,4	33,0	13,9
Manque d'informations	58,2	28,1	9,6
Contrainte de temps	62,4	24,0	8,5
Groupe de pression	76,8	13,2	5,8
Pressions extérieures	80,7	10,6	3,9

Nota : Les types de pression sont énumérés par ordre de prépondérance. Le total pour chaque rangée ne donne pas 100 à cause des réponses manquantes pour certains participants.

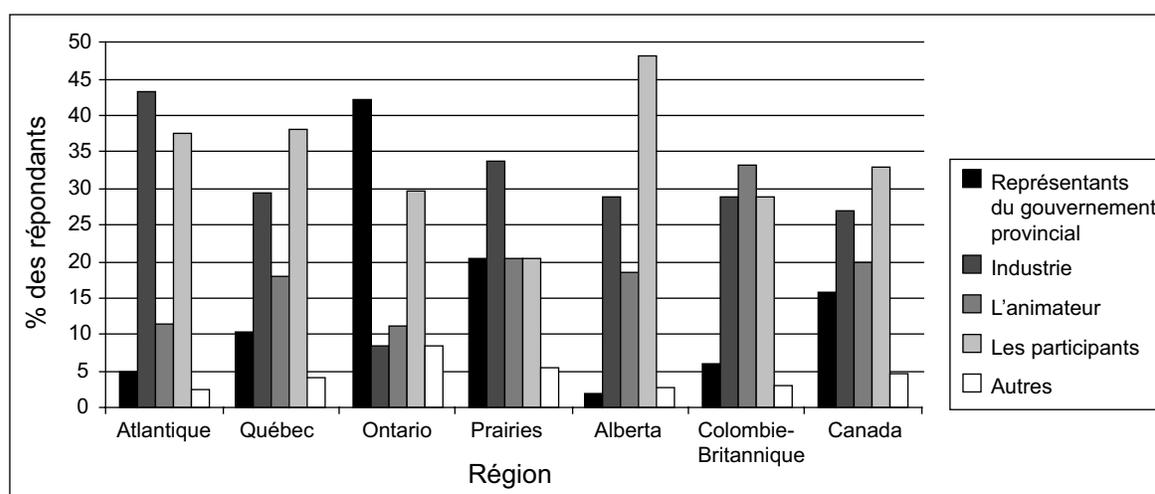


Figure 8. Les organismes et les personnes qui ont le plus d'influence sur la détermination de l'ordre du jour des réunions ( $n = 966$ ). La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

## Méthodes d'apprentissage

À l'échelon national, les médias (48,5 %) et les amis ou membres de la famille (59,3 %) étaient des sources d'information moins souvent consultées par les comités (tableau 16). En revanche, l'industrie forestière (85,7 %) et les organismes gouvernementaux (76,3 %) constituaient les sources d'information les plus fréquemment mentionnées. Ces constatations présentent certaines différences régionales notables. Dans la région de l'Atlantique, 45,9 % des répondants ont indiqué que les comités se rendaient plus souvent en forêt pour obtenir l'information tandis qu'au Québec, ce pourcentage n'était que de 18,9 %. De plus, en Alberta, 68,5 % des répondants ont dit que les comités se renseignaient plus souvent auprès de chercheurs tandis qu'en Ontario, ce pourcentage n'était que de 36,6 % (annexe 11).

Même si les chercheurs n'étaient pas des sources d'information aussi souvent consultées que l'industrie forestière ou les organismes gouvernementaux (48,5 %, 85,7 % et 76,3 %, respectivement; tableau 16), ils étaient considérés comme la source d'information la plus précise sur la forêt et la gestion forestière (30,7 % dans l'ensemble) (figure 9). Les répondants de la région de l'Atlantique estimaient que des visites effectuées directement en forêt représentaient une source d'information plus précise que les chercheurs (20,2 % par opposition à 18,6 %), tandis que ceux de l'Ontario étaient d'avis que l'industrie forestière était une meilleure source que les chercheurs (25,6 % par opposition à 19,2 %). Le pourcentage de répondants de l'Alberta (5,7 %) et de la Colombie-Britannique (7,1 %) ayant indiqué que les organismes gouvernementaux étaient les sources d'information les plus précises était nettement plus faible que la moyenne nationale

(18,8 %). Les médias ou les amis ou membres de la famille étaient considérés comme les sources d'information les moins précises par les répondants de toutes les régions (figure 10).

Les répondants ont indiqué passer plus de temps à recevoir de l'information de l'initiateur (parrain) du comité (35,0 %) que d'autres sources (23,7 %). Ils consacraient plus de temps à recevoir de l'information de l'initiateur du comité qu'à débattre et à discuter dans les régions de l'Atlantique (38,0 % par opposition à 35,0 %) et des Prairies (40,9 % par opposition à 34,6 %). Toutefois, à l'échelle nationale, les répondants consacraient plus de temps aux débats et aux discussions (37,4 %) qu'à toute autre activité. Voir l'annexe 12 qui présente une ventilation des résultats par province et le pourcentage de temps consacré à chaque tâche.

Le pourcentage de répondants en accord avec les diverses affirmations concernant l'apprentissage était élevé, et les répondants voyaient d'un œil positif les apprentissages au sein du comité (annexe 13). Dans l'ensemble, peu de répondants étaient d'accord avec l'affirmation que les informations apprises ne les aident pas à prendre des décisions en matière d'aménagement forestier (19,6 %), sauf en Colombie-Britannique, où le pourcentage de répondants en accord avec cette affirmation était plus élevé, atteignant 30,6 % (tableau 17). Le pourcentage de répondants en accord avec l'affirmation que les processus ne fonctionnent pas très bien lorsqu'il y a plusieurs points de vue différents qui sont représentés était aussi plus faible que le pourcentage de répondants jugeant l'expérience d'apprentissage positive, soit de 22,9 %; au Québec, ce pourcentage était plus élevé, s'établissant à 31,5 %.

**Tableau 16. Fréquence d'accès à diverses sources d'information**

Source d'information	% des répondants, par fréquence		
	Rarement	Parfois	Souvent
Médias (journaux, télévision, radio)	48,5	36,1	15,4
Amis ou membres de la famille	59,3	30,3	10,4
Industrie forestière	2,9	11,3	85,7
Organismes gouvernementaux	4,6	19,1	76,3
Visite en personne dans la forêt	30,5	41,9	27,6
Organismes de conservation de l'environnement	25,2	42,1	32,7
Chercheurs scientifiques (biologistes, écologistes, etc.)	15,2	36,4	48,5

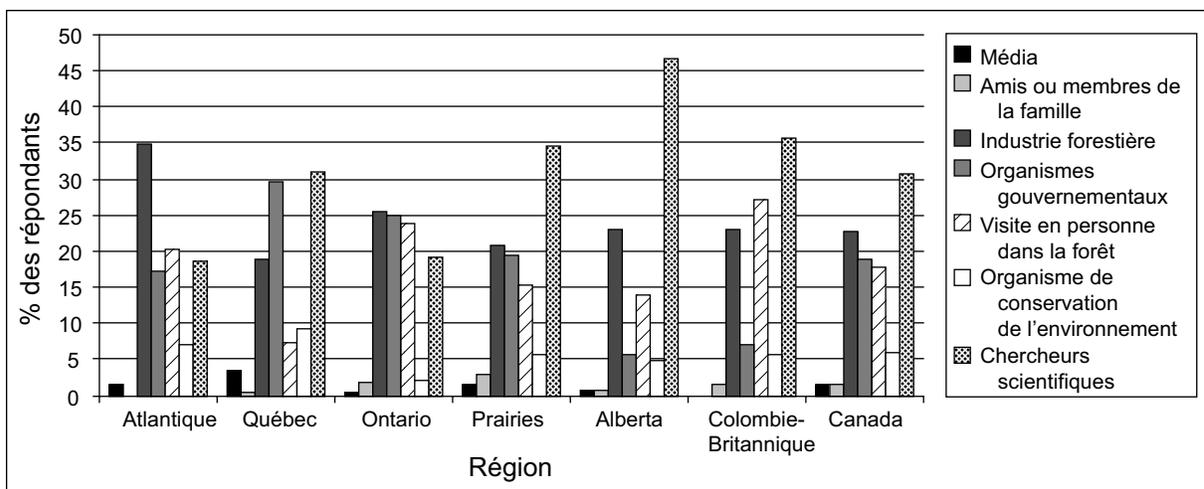


Figure 9. Les sources d'information perçues comme étant les plus précises sur les forêts et leur gestion (n = 982). La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

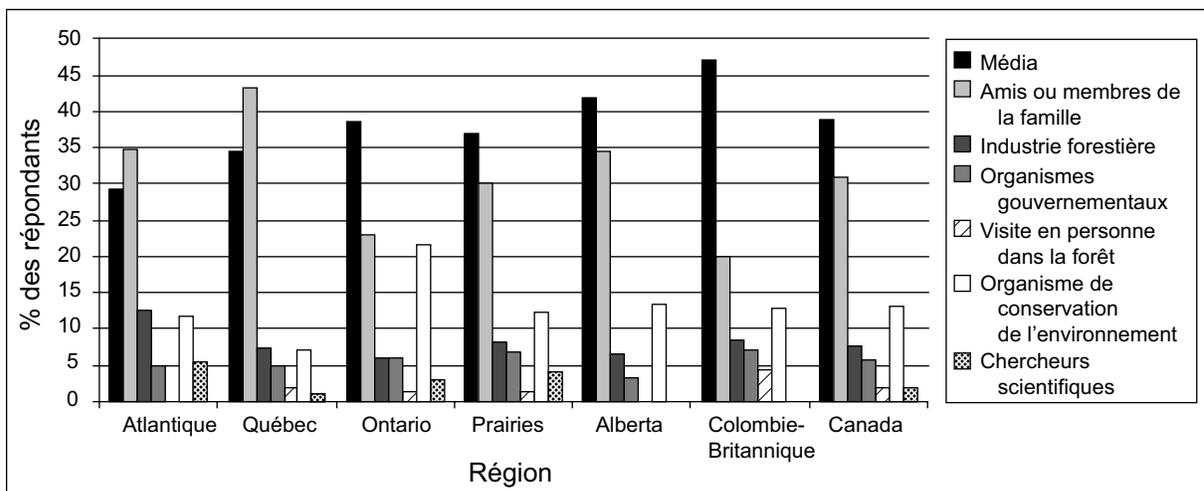


Figure 10. Les sources d'information perçues comme étant les moins précises sur les forêts et leur gestion (n = 975). La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

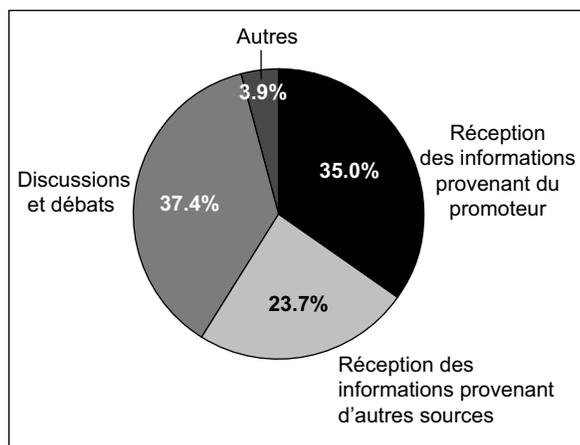


Figure 11. Pourcentage du temps passé à diverses activités durant les réunions du comité.

**Tableau 17. Avis concernant le fonctionnement des comités**

Énoncé	% des répondants qui sont partiellement ou totalement d'accord, par région						
	Atlantique <sup>a</sup>	Québec	Ontario	Prairies <sup>b</sup>	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
Les informations que j'ai reçues ne m'aident pas beaucoup pour prendre les décisions de gestion forestière <sup>c</sup>	23,6	17,3	14,5	16,2	16,0	30,6	19,6
J'ai appris que ces processus de prise de décision fonctionnent mal lorsqu'un grand nombre de points de vue sont représentés <sup>c</sup>	23,2	31,5	22,2	16,4	17,9	19,4	22,9

<sup>a</sup>La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

<sup>b</sup>La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

<sup>c</sup>Différence importante de la proportion de « oui » au sein des groupes ( $p < 0,05$ ; test du chi carré de Pearson).

### Opinions sur le parrainage et le processus de groupe

Le questionnaire comportait de nombreuses questions destinées à connaître l'opinion des membres des comités sur les organismes parrains, les autres membres du comité, le processus décisionnel et autres procédures du comité.

L'impression des répondants à l'égard de leur comité, avant qu'ils n'en fassent partie, ne présentait aucune différence significative d'une région à l'autre, en moyenne 44,9 % des répondants disant avoir une impression positive à l'échelle du pays (annexe 14). Le pourcentage de répondants qui voyait leur comité d'un bon œil après y avoir siégé augmentait dans toutes les régions pour atteindre une moyenne nationale de 77,5 % (figure 12). Un pourcentage plus élevé de répondants du Québec que des autres régions avait une impression plus positive à l'égard du parrain du comité avant d'en être membre (49,8 %). Le pourcentage de répondants de la Colombie-Britannique disant avoir une impression positive envers leur comité avant d'en être membre était également plus élevé (48,0 %) mais n'a pas par la suite augmenté autant que dans les autres régions (67,0 %). Pour l'ensemble des régions, le pourcentage de répondants ayant une impression favorable sur le parrain du comité est passé de 49,0 % (avant d'en être membre) à 67,0 % (après y avoir siégé). En Colombie-Britannique, cette augmentation a été plus modeste, 55,0 % des répondants affirmant avoir une impression positive à l'égard du comité après avoir commencé à y siéger. Des différences significatives s'observaient

entre les hommes et les femmes ( $p < 0,05$ ), 80,0 % des hommes et 70,0 % des femmes déclarant avoir une impression positive à l'égard du comité après avoir commencé à y siéger.

L'affirmation que le processus est équitable est celle de toutes les affirmations concernant l'aménagement forestier qui a obtenu le pourcentage le plus élevé (72,0 %). Aucune différence significative dans les pourcentages de réponse à l'affirmation que le temps consacré au processus était mal utilisé ne s'observait entre les régions; une moyenne de 22,7 % des répondants était d'accord avec cette affirmation (annexe 15).

L'affirmation que le répondant a suffisamment d'occasions pour exprimer ses opinions au sein du comité était celle de toutes les affirmations concernant l'expérience personnelle des répondants avec le processus d'aménagement forestier qui a obtenu le pourcentage le plus élevé (88,5 %); toutefois, le nombre de femmes était significativement plus bas que le nombre d'hommes (74,0 % par opposition à 89,0 %) (annexe 15). Cette affirmation est également celle de cette catégorie qui a récolté le pourcentage le plus élevé. Les pourcentages de répondants en accord avec les affirmations qu'ils peuvent influencer les décisions prises par le comité (58,7 %) et que leurs efforts sont bien utilisés dans le processus (66,7 %) étaient plus faibles. C'est en Colombie-Britannique que les pourcentages de répondants en accord avec ces affirmations étaient les plus faibles (respectivement de 47,9 % et de 55,4 %).

L'affirmation que le personnel du groupe par-  
rainant le comité répond aux questions concer-  
nant l'aménagement forestier était celle de toutes  
les affirmations concernant la prise de décisions  
et l'apprentissage qui a obtenu le pourcentage le  
plus élevé (83,7 %). Seulement 58,4 % des répon-  
dants étaient toutefois d'accord avec l'affirmation  
qu'ils font confiance à l'information présentée sur  
l'impact des plans d'aménagement forestier (an-  
nexe 15). Le pourcentage de répondants en ac-  
cord avec l'affirmation que les décisions ont per-  
mis de satisfaire une vaste gamme d'intérêts était  
également faible (57,7 %). Seulement 26,3 % des  
répondants étaient d'accord pour dire que les déci-  
sions du comité sont faciles à mettre en œuvre.

Parmi tous les répondants, 57,2 % étaient  
d'accord avec l'affirmation que le comité influence  
efficacement la prise de décisions locales en matière  
d'aménagement des forêts, mais seulement 43,3 %  
disaient qu'ils font confiance aux aménagistes pour  
faire les bons choix en matière d'aménagement  
forestier (tableau 18). Les plus faibles pourcentages  
de répondants en accord avec ces affirmations  
s'observaient en Colombie-Britannique (43,8 % et  
28,0 %, respectivement).

L'affirmation voulant que la discussion  
soit encouragée au sein du comité est celle des  
affirmations concernant la qualité des échanges  
au sein du groupe (annexe 16) qui a obtenu  
le pourcentage le plus élevé (85,1 %). Les  
pourcentages de répondants en accord avec les  
affirmations que la contribution des participants  
est appréciée et que les réunions du comité sont  
interactives et conviviales étaient également  
élevés (respectivement de 83,5 % et 79,9 %). Les  
pourcentages étaient plus faibles à l'égard des  
affirmations voulant que le manque d'assiduité  
des membres réguliers aux réunions oblige à passer  
beaucoup de temps sur des points déjà vus (24,3 %  
à l'échelon national; la figure 13 illustre la variation  
interrégionale) et que l'intégration de nouveaux  
membres ralentisse la progression (33,8 %). Ce  
sont également à ces deux affirmations que les  
pourcentages de répondants ayant choisi une  
réponse neutre (ni d'accord, ni en désaccord) étaient  
les plus élevés (21,6 % et 29,0 %, respectivement).

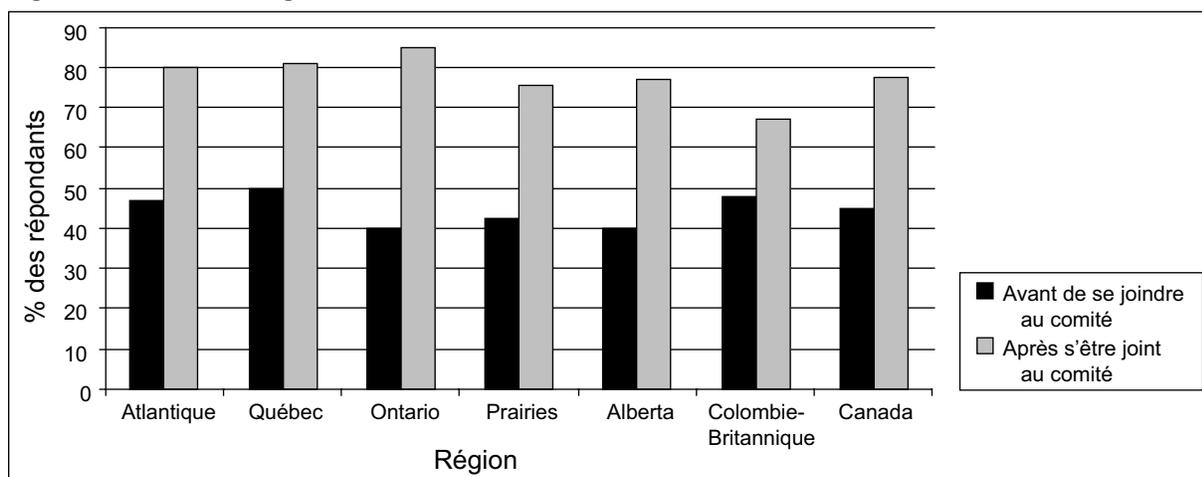
En plus de ces questions sur la qualité des  
échanges au sein du groupe, nous avons demandé  
aux répondants s'ils pensaient qu'il était possible  
d'accroître l'efficacité (bon fonctionnement)  
du comité auquel ils participent. Parmi les 933  
personnes qui ont répondu à cette question, 527  
ont dit « oui » (56,5 %) et 577 ont donné des  
précisions sur les moyens qui pourraient permettre  
d'y parvenir. Ces recommandations variaient  
considérablement, allant de « effectuer davantage  
de visites sur le terrain pour voir comment les  
choses se passent en forêt » à « le comité doit être  
plus indépendant de l'industrie et devrait être  
financé par d'autres moyens ». D'une manière  
plus générale, la plupart des recommandations  
se classaient dans l'une des trois catégories  
suivantes :

- participation aux échanges au sein du groupe  
(visites sur le terrain, ateliers, obtention  
d'information technique avant les réunions,  
obtention de plus de renseignements auprès  
d'autres sources, contributions des membres  
des comités)
- représentation au sein des comités  
(représentation adéquate des groupes locaux  
touchés, assiduité aux réunions, occasions  
de s'exprimer pour tous les membres,  
plus grande attention aux enjeux locaux,  
nomination de membres pour une durée  
limitée afin de favoriser de nouvelles idées  
et de nouveaux points de vue)
- processus et règles (animateur indépendant  
et professionnel, processus améliorés  
d'établissement d'un consensus et de prise  
de décisions, indemnisation financière pour  
le temps consacré au comité, plus grande  
autonomie face aux parrains des comités,  
établissement de règles et directives,  
décisions à caractère plus exécutoire influant  
directement sur les politiques et les pratiques  
d'aménagement).

Même si chaque comité a ses propres points  
forts et des défis uniques à relever, ces catégories  
générales pourraient être utiles afin d'explorer  
des moyens d'améliorer l'efficacité des comités  
consultatifs comme outils de participation du  
public au processus d'aménagement des forêts.

Dans la dernière section du questionnaire, les répondants devaient indiquer leur degré de satisfaction à l'égard de divers aspects du comité et ou processus (annexe 17). Dans l'ensemble, les degrés de satisfaction étaient relativement élevés, notamment en Alberta (figure 14). En ce qui concerne certains aspects plus spécifiques, la satisfaction à l'égard de la qualité de l'information soumise au comité pour discussion a obtenu le pourcentage le plus élevé (82,7 %), cette affirmation ne présentant aucune différence statistique significative d'une région à l'autre. Les répondants ont également indiqué un degré de satisfaction élevé à l'égard de la représentativité du comité (79,2 %) et de la qualité des discussions au sein du comité (79,7 %). Nous avons observé une variation régionale notable à l'égard de ces affirmations.

Ainsi, les répondants de la Colombie-Britannique étaient ceux se disant le moins satisfaits de la représentativité du comité (66,2 %) et de la qualité des discussions au sein du comité (68,5 %). La satisfaction à l'égard du processus de prise de décisions au sein du comité est l'affirmation qui a obtenu la note la plus faible à l'échelon national (67,2 %); ce sont les répondants de la région des Prairies et de la Colombie-Britannique qui se disaient les moins satisfaits (56,0 % et 56,9 %, respectivement). Enfin, à part le pourcentage légèrement plus élevé de femmes insatisfaites de la qualité des discussions, nous n'avons observé aucune différence notable entre les hommes et les femmes pour ce qui est de la satisfaction à l'égard des processus du comité.

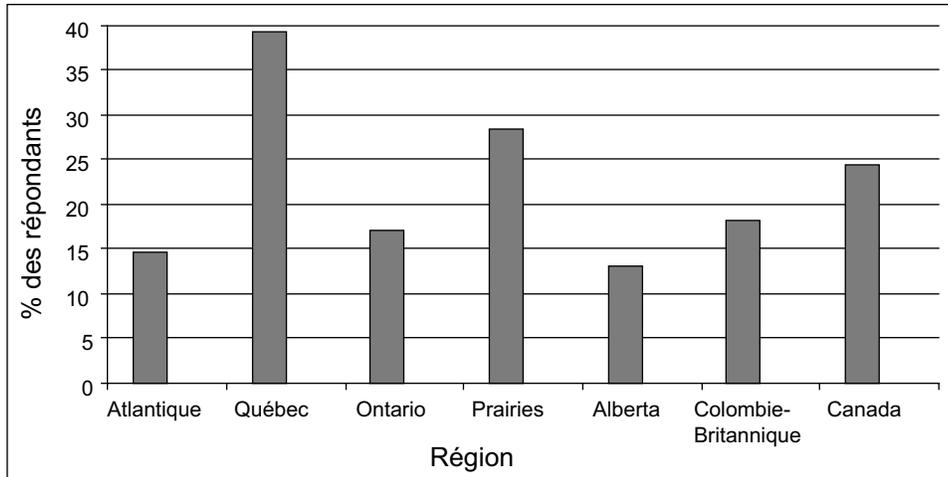


**Figure 12. Pourcentage des répondants qui se sentaient satisfaits avant et après leur adhésion au comité.** La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

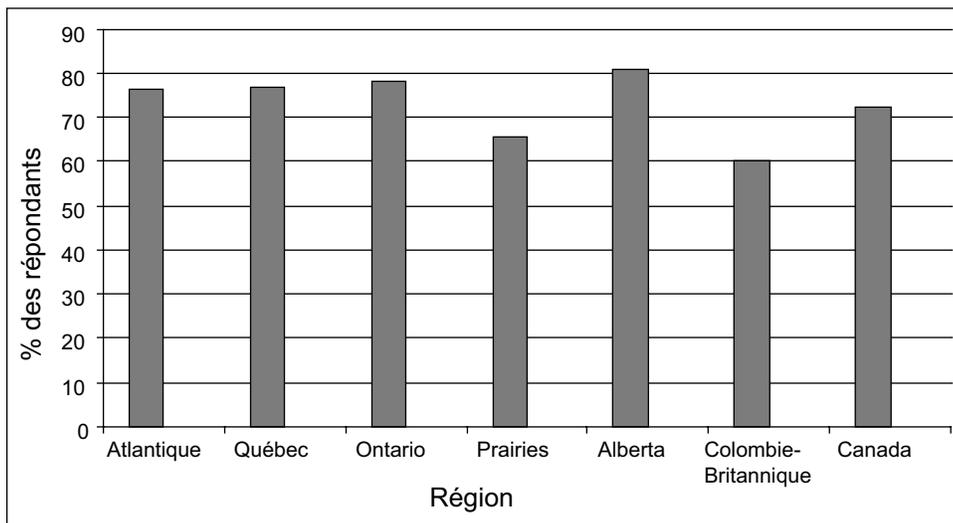
**Tableau 18. Avis concernant le processus de planification de la gestion forestière**

Énoncé	% des répondants			
	Score moyen <sup>a</sup>	D'accord	Ni d'accord, ni pas d'accord	Pas d'accord
Le processus est équitable	3,73	72,0	12,6	15,4
Le processus gaspille du temps	2,52	22,7	17,8	59,2
Je suis en mesure d'influer sur les décisions prises par le comité	3,51	58,7	28,1	13,2
J'ai eu la possibilité de faire part des mes préoccupations au sein du comité	4,24	88,5	7,0	4,5
Je fais confiance aux gestionnaires forestiers pour faire des choix corrects en matière de gestion forestière	3,01	43,3	18,2	38,4
Les décisions prises tiennent compte de tous les intérêts publics	3,48	57,7	21,2	21,1
Ce comité a un impact efficace sur les prises de décision locales en matière de foresterie	3,45	57,2	23,4	19,4

<sup>a</sup>Sur une échelle de 1 à 5, où 1 signifie que le désaccord est total, et 5 que l'accord est total. Pour faciliter la présentation des résultats, l'échelle a été divisée en trois catégories.



**Figure 13. Pourcentage des répondants qui ont convenu que la participation des membres titulaires est sporadique, ce qui fait qu'un temps considérable est passé à revoir des choses connues.** La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.



**Figure 14. Pourcentage des répondants qui se sont dits satisfaits du processus général auquel ils participaient.** La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

### Similitudes et différences régionales

Les comités consultatifs locaux sont devenus un outil fréquemment utilisé pour intégrer les opinions du public au processus d'aménagement des forêts. De tels comités ont été mis sur pied dans chaque région du pays et sont parrainés par des compagnies forestières, et des gouvernements provinciaux et des administrations locales. En dépit de l'éloignement géographique considérable entre les places où siègent les comités et des climats politiques et sociaux très différents dans lesquels ils évoluent, les caractéristiques et le fonctionnement des comités ainsi que les enjeux abordés sont remarquablement uniformes d'un bout à l'autre du pays. Ainsi, nombre de ces comités s'efforcent de trouver des moyens de parvenir à un consensus sans porter atteinte aux intérêts et aux préoccupations des minorités. Les caractéristiques démographiques des membres des comités étaient également homogènes pour ce qui est de l'âge, du sexe et du niveau de scolarité. Un grand nombre de membres qui avaient été choisis pour représenter leurs propres intérêts ont également dit chercher à représenter le public dans son ensemble. Une grande uniformité s'observait également dans les raisons pour lesquelles les membres disaient avoir accepté de participer à de tels comités, la préoccupation à l'égard de l'environnement et le désir de contribuer à la planification des forêts étant les raisons le plus souvent données. Nombre des opinions exprimées à l'égard des processus au sein du groupe et du fonctionnement étaient similaires d'un bout à l'autre du pays. Ainsi, les comités de toutes les régions ont indiqué que l'industrie forestière était leur principale source d'information, un pourcentage élevé de membres considérait leur comité comme un endroit pour connaître d'autres points de vue sur l'aménagement des forêts, et les degrés de satisfaction à l'égard des processus du groupe étaient relativement élevés dans chaque région.

La composition et le fonctionnement des comités présentaient également des différences importantes d'un bout à l'autre du pays :

- Les comités de la région des Prairies avaient les listes de distribution les plus longues, mais leurs membres se réunissaient moins souvent que ceux des autres régions du pays.
- Les membres des comités du Québec étaient beaucoup plus jeunes que ceux des autres régions du pays, et près de 70 % des répondants de cette province devaient assister aux réunions dans le cadre de leur travail.
- Les membres des comités de l'Alberta étaient plus enclins à obtenir de l'information de chercheurs et ils jugeaient cette information plus précise que les membres des comités des autres provinces.
- Les comités de la Colombie-Britannique comptaient un pourcentage plus élevé de femmes que les comités des autres régions, et le degré général de satisfaction et les impressions à l'égard du comité et du parrain étaient moins positives en Colombie-Britannique que dans les autres régions du pays.
- Les comités de l'Ontario comptaient un pourcentage plus élevé de membres appartenant à un groupe de chasseurs et des pêcheurs que les comités des autres régions. Cette situation est en partie attribuable à l'origine des comités locaux de citoyens en Ontario.

### Mesurer l'équité et l'efficacité

Le cadre des critères et indicateurs du Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF, 2003) définit deux indicateurs pour mesurer la prise de décisions équitables et efficaces sur l'aménagement des forêts, l'un concernant la conformité aux lois et règlements provinciaux et fédéraux et l'autre, la satisfaction à l'égard des processus de participation du public. Le cadre du CCMF stipule également que « les décideurs essaient de faire participer le public au processus décisionnel afin d'intégrer l'ensemble des valeurs sociales dans les décisions et

de s'adapter aux changements de valeur (CCMF, 2003, page 19). Les sondages dont nous faisons ici état ont été effectués en partie pour fournir des données nationales au rapport du CCMF, et des renseignements à cette fin figurent dans plusieurs sections du présent rapport. L'annexe 17 présente les degrés de satisfaction à l'égard de divers aspects des processus des comités, et les résultats laissent supposer, par exemple, que le degré de satisfaction global chez les membres des comités de la Colombie-Britannique était significativement plus faible que dans d'autres régions. En plus de fournir des pourcentages de satisfaction, plusieurs autres aspects de cette étude nous donnent un aperçu à propos de la prise de décisions équitables et efficaces, comme vous le verrez ci-dessous.

### Représentativité du groupe

Comme en faisait état la section intitulée « Conception des questionnaires », la représentativité est un domaine clé auquel les chercheurs s'intéressent, car elle concerne la diversité des opinions du public et la mesure dans laquelle ces opinions sont représentées dans les processus des comités. Dans nombre de régions, la majorité des membres des comités étaient issus de ménages dont les emplois sont dépendants d'une industrie ou d'un organisme axé sur les ressources naturelles. Au Québec, de nombreux participants devaient assister aux réunions des comités dans le cadre de leur travail. Les membres des comités consultatifs avaient généralement un niveau de scolarité et des salaires plus élevés que les membres du grand public, et le pourcentage d'hommes y était plus élevé que dans le public dans son ensemble (voir McFarlane et Boxall, 2000; Hunt et McFarlane, 2002 pour des comparaisons avec le grand public). Les données sur les valeurs associées à la forêt donnent également un aperçu de la gamme de valeurs représentées au sein des comités consultatifs. Certaines valeurs (comme les valeurs d'existence) présentaient une grande uniformité dans toutes les régions, alors que d'autres, notamment les valeurs économiques et utilitaires, montraient certaines différences notables entre l'est et l'ouest du Canada (annexe 9). C'est dans la section du sondage sur les valeurs associées à la forêt que les différences entre les répondants masculins et féminins étaient les

plus significatives; cette constatation a des répercussions sur les recommandations formulées par les comités, surtout que les femmes étaient sous-représentées au sein de nombreux comités.

Une comparaison des valeurs associées à la forêt chez les membres des comités consultatifs et le grand public serait également utile. Même s'il n'existe pas de données nationales sur les valeurs associées à la forêt aux yeux du grand public qui puissent être comparées aux constatations de la présente étude, ce type d'analyse serait utile afin de déterminer dans quelle mesure les membres des comités consultatifs sont représentatifs du grand public. Ainsi, McFarlane et Boxall (2000) ont comparé les valeurs associées à la forêt pour les membres des comités consultatifs et les membres du grand public en Alberta, et Hunt et McFarlane (2002) ont établi une comparaison similaire en Ontario. Les membres des comités consultatifs des deux provinces avaient tendance à se dire davantage en faveur de l'utilisation des ressources naturelles par les êtres humains que les membres du grand public.

### Processus de groupe

Tel que mentionné la section sur la conception des questionnaires, les chercheurs ont relevé plusieurs enjeux liés au processus, comme les sources d'information, les contraintes de temps, les occasions d'apprentissage et le recours à des animateurs professionnels familiers avec le sujet. Les chercheurs conviennent généralement que le recours aux services d'animateurs professionnels peut contribuer grandement à la qualité des processus des comités (grâce à l'utilisation de techniques favorisant un dialogue efficace, en donnant l'occasion aux gens plus discrets de se faire entendre et en conférant au comité une certaine autonomie face à l'organisme parrain), mais ils ont constaté que le recours à de tels services variait considérablement d'un bout à l'autre du pays (tableau 6). Le recours à des animateurs semble plus fréquent dans des provinces comme le Québec et l'Alberta, mais moins courant dans la région de l'Atlantique et en Ontario.

De nombreux répondants étaient d'avis que la complexité des enjeux abordés était la principale

raison pour laquelle ils se sentaient obligés de donner leur accord à des décisions avec lesquelles ils n'étaient pas totalement à l'aise (annexe 10). Le manque d'information et les contraintes de temps étaient des facteurs qui exerçaient également une certaine pression. La section ci-dessus, décrivant les résultats du sondage auprès des membres des comités, donne un aperçu des types de renseignements consultés par les membres des comités ainsi que leur appréciation de la précision de ces sources d'information. L'utilisation du temps dans les comités suit une tendance révélatrice, les membres du comité passant 60% du temps de réunion à recevoir passivement des informations et 40 % de leur temps à discuter et à débattre (annexe 12).

Même si de nombreux facteurs contribuent à l'équité et à l'efficacité du processus des comités, une synthèse générale des réponses à cet égard données par les membres des comités laisse supposer que la plupart des membres considéraient le processus de leur propre comité comme équitable et efficace; 72,0 % des répondants du pays étaient d'accord avec l'affirmation que le processus auquel ils participaient était équitable, tandis que 60,9 % d'entre eux convenaient que le processus était efficace (annexe 15). Ce large consensus est atténué par les faiblesses liées à l'absence d'animateurs professionnels dans certaines régions du pays. De plus, certaines observations semblent indiquer que les membres des comités étaient ambivalents quant à l'efficacité des processus des comités. Ainsi, 58,4 % des répondants faisaient confiance à l'information qui leur était présentée sur l'impact de l'aménagement forestier, mais 41,7 % disaient avoir une moins grande confiance (20,2 % n'étant ni en accord ni en désaccord et 21,5 % étant en désaccord). Le manque d'assiduité aux réunions pourrait également être un facteur limitant l'efficacité de certains comités (annexe 16).

### Défis de l'établissement d'un consensus

Outre la difficulté de garantir une représentation adéquate des groupes clés, comme les peuples autochtones, les groupes environnementaux et les groupes d'adeptes d'activités récréatives, de nombreux répondants ont mentionné les défis associés

aux processus consensuels. Parmi tous les aspects de l'activité des comités (annexe 17), la prise de décisions était jugée comme le processus le moins satisfaisant. Ce résultat concorde avec les préoccupations des répondants à l'égard des difficultés posées par l'établissement d'un consensus tout en tentant de respecter les dissensions et les points de vue minoritaires. À ce sujet, un membre d'un comité faisait l'observation suivante : « puisque l'atteinte d'un consensus est le but visé, il faut mieux comprendre ce que cela signifie et comment quelqu'un peut être en désaccord et le faire reconnaître ». Nombre de répondants ont exprimé un tel point de vue, mais de différentes façons. De nombreux commentaires sur l'amélioration de l'efficacité des comités consultatifs reflètent également cette difficulté. Ainsi, un répondant mentionnait que les « membres des comités doivent considérer le point de vue d'autres groupes d'intérêt et être capables d'échanger... [nous avons besoin de moins de] gens négatifs pour siéger au comité et d'une formation sur l'établissement d'un consensus ». Ces commentaires témoignent de l'une des grandes difficultés que rencontrent les petits groupes qui se caractérisent par des valeurs diversifiées et qui doivent parvenir à une compréhension commune des enjeux.

### Autres opinions sur l'efficacité des comités

Même si la présente étude fournit de l'information sur l'équité et l'efficacité des comités consultatifs publics en fonction des degrés de satisfaction déclarés et des questions de représentation, il importe de souligner qu'une évaluation de cette nature constitue un projet de recherche difficile en soi, exigeant de poser des hypothèses ou des postulats normatifs sur ce que signifie un processus consultatif public efficace. Il est naturel de présumer que les praticiens et les parrains des comités consultatifs cherchent à avoir des processus de groupe efficaces et harmonieux. Pour de nombreux groupes, les premières années d'activité ont tendance à être plus difficiles à cet égard, mais à mesure que leurs membres connaissent mieux les enjeux et parviennent collectivement à mieux les comprendre, les processus du groupe évoluent, et leur efficacité semble s'améliorer.

Certains chercheurs observent toutefois cette évolution des processus de groupe sous un angle très différent. Selon eux, un processus public efficace est un processus qui favorise et entretient un niveau de dissension constructif au sein des membres du groupe, ce qui, à son tour, alimente un débat public vigoureux sur les questions de la gestion des ressources naturelles. Au sein de tels comités, un sentiment de compréhension commune prend du temps à se développer, et les organismes parrain et les décideurs bénéficient d'un dialogue local qui reflète à certains égards les débats à plus grande échelle qui ont cours dans les milieux scientifiques et dans la société civile au sujet de l'état des ressources forestières.

Les résultats du sondage auprès des membres des comités consultatifs de la Colombie-Britannique sont un exemple typique. À la lumière de ces résultats, on pourrait être tenté de supposer que les comités de cette province sont les moins efficaces de tous les comités du Canada puisque les répondants de la Colombie-Britannique ont indiqué des degrés d'insatisfaction plus élevés à l'égard des processus d'apprentissage, avaient une impression moins positive sur leurs comités respectifs, et étaient généralement moins satisfaits du processus dans son ensemble. Il est également

possible de considérer les degrés plus élevés de satisfaction dans d'autres régions comme reflétant simplement le fait que les membres insatisfaits aient pu être écartés plus facilement des comités de ces régions ou que les points de vue des membres des comités étaient dès le départ plus homogènes. Dans l'un ou l'autre cas, cette situation risque d'affecter la gamme de valeurs représentées ainsi que la qualité du dialogue et des débats.

Si l'un des objectifs de ces comités est de réunir à une même table des points de vue diversifiés, le fait que les membres et les processus des comités de la Colombie-Britannique soient plus discordants peut signifier qu'ils réussissent également mieux à examiner différentes questions sous divers angles. Le fait que 21,5 % des répondants de la Colombie-Britannique aient été choisis pour représenter leurs propres opinions (alors que la moyenne nationale est de 7,1 %) (annexe 5) vient soutenir cet argument. Cette autre façon de concevoir l'efficacité des comités consultatifs approche la mesure de l'équité et de l'efficacité sous un angle différent et complique l'analyse, car elle met en évidence les postulats normatifs sous-jacents à nombre des moyens utilisés pour mesurer les processus de participation du public.

## ■ CONCLUSIONS ET SUGGESTIONS

---

La présente étude fournit une évaluation de base des comités consultatifs existant dans le secteur forestier canadien. Elle donne également un aperçu de plusieurs aspects importants de l'efficacité des processus de groupe, y compris des indications sur la mesure dans laquelle les comités permettent à des personnes bien informées et de divers horizons de contribuer aux discussions du comité et d'influer sur le processus décisionnel. Elle présente également des renseignements sur le fonctionnement des comités et un aperçu de leurs sources d'information, du degré de précision associé à diverses sources d'information, du temps consacré à diverses activités, des résultats d'apprentissage obtenus grâce à ces processus de groupe ainsi que des opinions à l'égard de ces processus comme l'examen des questions controversées

et la satisfaction à l'égard des processus. Ces résultats permettent une certaine réflexion sur les difficultés posées par l'intégration d'une vaste gamme d'intérêts publics dans un processus à petite échelle se déroulant principalement dans des collectivités rurales et axées sur les ressources. L'étude laisse également entrevoir les difficultés liées à la recherche de consensus, un aspect qui semble avoir été une grande préoccupation des répondants au sondage et qui pourrait finir par déboucher sur des améliorations des processus des comités.

Selon des résultats de cette étude, la majorité des membres des comités consultatifs ayant participé à cette étude semblaient satisfaits de leur expérience, le degré de satisfaction variant quelque peu d'une

région à l'autre. Il importe toutefois de souligner que ce type de sondage sur la satisfaction a tendance, de par sa nature même, à être plus axé sur l'opinion des personnes qui ont décidé de participer à de tels comités, ce qui donne nécessairement un point de vue plus positif que celui que d'autres méthodes de recherche plus approfondie pourraient mettre en évidence (p. ex., études de cas). Des sondages de ce type ne renseignent pas sur les personnes et les organisations qui ne considèrent pas ces comités comme des tribunes propices à engendrer un dialogue et un débat publics. De l'avis de certains répondants, les comités étaient axés sur l'éducation du public plutôt que sur le dialogue public. D'autres se disaient déçus par le peu d'occasions qu'ils avaient de vraiment influencer le processus décisionnel. De plus, d'autres données recueillies dans le cadre de cette étude donnent un aperçu des déficiences de la représentation du public. Un pourcentage important de répondants ont dit être préoccupés par le manque de représentation de certains groupes, par les absences chroniques aux réunions des comités et par le peu d'occasions qu'ont les minorités d'exprimer leurs opinions et d'être pris au sérieux.

Les comités consultatifs sont certes devenus le principal mécanisme de participation du public utilisé dans le secteur forestier, mais il existe cependant de nombreuses autres méthodes. Les journées portes ouvertes et les audiences publiques sont des méthodes plus couramment utilisées dans le secteur des ressources naturelles, mais les sciences sociales offrent une grande variété d'autres mécanismes, y compris les panels de citoyens, les scrutins délibératifs, les groupes de discussion, la recherche par sondages auprès d'un échantillon pris au hasard, les entrevues personnelles et les techniques participatives de visualisation du paysage. Tous ces processus ont leurs propres forces et faiblesses, mais peuvent être combinés de façon créative pour élaborer un programme équilibré de participation du public. Ainsi, Beckley et coll. (2005) ont souligné que les comités consultatifs sont de bons mécanismes pour promouvoir un dialogue ouvert et intégrer les nouveaux renseignements qui deviennent disponibles, mais qu'ils sont moins efficaces pour assurer une large représentation des valeurs du public. En revanche,

les sondages sont des moyens efficaces d'obtenir des renseignements sur les valeurs du public, mais sont moins flexibles et offrent peu d'occasions de dialoguer et d'apprendre. D'autres chercheurs ont recensé une gamme de méthodes possibles de participation du public qui peuvent être utilisées à un moment ou à un autre dans le contexte de la planification environnementale (Mitchell et Parkins, 2005; Sinclair et Diduck, 2005).

À la lumière des préoccupations concernant l'établissement d'un consensus, voici plusieurs suggestions susceptibles d'améliorer ce processus clé :

- Ayez recours aux services d'un animateur professionnel. En principe, les animateurs sont indépendants des organismes parrain et resteront impartiaux lors des réunions d'un comité. Les animateurs ont notamment comme rôles principaux d'assurer l'uniformité des procédures utilisées par le groupe, d'empêcher des personnes ou des groupes de dominer les délibérations, et de donner aux minorités des occasions de se faire entendre.
- Participez à des séances de formation données par un animateur professionnel ou un organisme indépendant afin d'améliorer les méthodes de concertation et de prise de décisions dans des situations de collaboration. Des organisations comme l'International Association for Public Participation (IAP2, 2005) offrent des possibilités de formation durant leurs conférences annuelles.
- Étant donné que l'âge moyen des membres des comités était de 50 ans (tableau 9), cherchez des moyens d'attirer un plus grand nombre de jeunes. Un programme de parrainage de jeunes ou la désignation d'un responsable chargé des questions concernant les jeunes au sein du comité peuvent être des moyens à cette fin.
- Étant donné que les femmes et les hommes accordaient une importance différente aux valeurs associées à la forêt, cherchez des moyens d'accroître la représentation des femmes dans les comités. Les valeurs du public n'en seront que mieux représentées

si vous vous employez à atteindre un juste équilibre entre les hommes et les femmes siégeant au comité.

- Afin de favoriser le dialogue et de maintenir le contact avec un large éventail de groupes locaux, trouvez des moyens d'étendre les activités du comité à la collectivité environnante. Des exposés présentés par des organismes locaux de services sociaux, des groupes environnementaux et d'autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux sont autant d'occasions importantes de dialogue et d'apprentissage. Les comités consultatifs peuvent également parrainer des séances publiques sur des sujets « chauds » à l'échelle locale dans le secteur forestier. Enfin, rien n'empêche de limiter la durée du mandat des membres et de chercher des moyens de recruter des nouveaux membres.
- Créez un réseau national des comités consultatifs qui permettra d'échanger avec d'autres comités et de collaborer à des

défis communs. En raison de leur caractère décentralisé, les comités consultatifs du secteur forestier sont isolés d'autres comités qui se penchent sur des questions similaires et font face aux mêmes difficultés. Un tel réseau pourrait permettre aux comités d'apprendre les uns des autres et de mettre en commun leurs expériences.

En plus de mesurer à nouveau les mêmes éléments que ceux de ces sondages, un futur projet de recherche sur les comités consultatifs pourrait consister à expérimenter des nouveautés au sein des comités consultatifs. Ainsi, certains styles d'animation de groupe peuvent favoriser l'apprentissage chez le groupe, l'établissement d'un terrain d'entente et une compréhension commune des enjeux. Ces expériences, surtout si elles sont effectuées en collaboration avec des chercheurs, peuvent déboucher sur des améliorations des processus des comités consultatifs et sur une meilleure intégration des intérêts et des connaissances du public à la planification forestière.

## REMERCIEMENTS

Le Réseau de gestion durable des forêts de l'Université de l'Alberta et la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise, mieux connue sous le nom de Commission Coulombe, ont été les principales sources de financement de cette étude. Le Centre de foresterie des Laurentides a également fourni une aide financière pour les coûts des sondages au Québec. Les organismes auxquels sont associés les membres de l'équipe du projet ont fourni des ressources humaines et financières additionnelles : le Service canadien des forêts (Centre de foresterie du Nord et Centre de foresterie de l'Atlantique), le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario et l'Université de

la Saskatchewan. Catherine Martineau-Delisle, candidate au doctorat à l'Université Laval, a joué un rôle important dans le recensement des comités et la collecte de données, et ses travaux ont permis de sonder les comités du Québec en profondeur. La contribution au projet de Marke Ambard, de Christy Nickerson, de Jeff Moore et de Jean-François Fortin a également été précieuse. Pour terminer, nous voulons exprimer toute notre gratitude à tous les membres et responsables des comités à travers le pays qui ont participé à cette étude et qui nous ont fourni des indications précieuses sur leur expérience au sein des comités consultatifs.

## BIBLIOGRAPHIE

- Beckley, T.M.; Parkins, J.R.; Sheppard, S.R.J. 2005. Public participation in sustainable forest management: a reference guide. Sustainable Forest Management Network, Edmonton, AB. 55 p.
- [CCFM] Canadian Council of Forest Ministers. 2003. Defining sustainable forest management: criteria and indicators. Natural Resources Canada, Ottawa, ON.
- [CSA] Canadian Standards Association. 2002. Standard CAN/SCA-Z809-02. Sustainable forest management: requirements and guidance [standard on-line]. Mississauga, ON. Accessed 26 May 2006. <<http://www.csa-intl.org/onlinestore/GetCatalogItemDetails.asp?mat=000000000002415908>>.
- Chess, C. 2000. Evaluating environmental public participation: methodological questions. *J. Environ. Plan. Manage.* 43(6):769–784.
- Carr, D.S.; Halvorsen, K. 2001. An evaluation of three democratic, community-based approaches to citizen participation: surveys, conversations with community groups, and community dinners. *Soc. Nat. Resour.* 14:107–126.
- Coglianesi, C. 2003. Is satisfaction success? Evaluating public participation in regulatory policymaking. Pages 69–86 in R. O’Leary and L.B. Bingham, eds. *The promise and performance of environmental conflict resolution. Resources for the Future*, Washington, DC.
- Commission for the Study of Public Forest Management in Québec. 2004. Final report summary [on-line]. Accessed 14 Oct 2005. <[http://www.commission-foret.qc.ca/rapportfinal/Report\\_Summary.pdf](http://www.commission-foret.qc.ca/rapportfinal/Report_Summary.pdf)>.
- Dillman, D. A. 2000. *Mail and internet surveys: the tailored design method*. John Wiley and Sons, New York.
- [FSC] Forest Stewardship Council. 2005. National boreal standard [on-line]. Accessed 29 Jun 2005. <[http://www.fscCanada.org/pdf\\_document/BorealStandard\\_Aug04.pdf](http://www.fscCanada.org/pdf_document/BorealStandard_Aug04.pdf)>.
- Gundry, K.; Heberlein, T. 1984. Do public meetings represent the public? *J. Am. Plan. Assoc.*, Spring: 175–182.
- Halvorsen, K.E. 2001. Assessing public participation techniques for comfort, convenience, satisfaction, and deliberation. *Environ. Manage.* 28(2):179–186.
- Higgelke, P.E.; Duinker, P.N. 1993. Open doors: public participation in forest management in Canada. Report to the Canadian Pulp and Paper Association and Forestry Canada, School of Forestry, Lakehead University, Thunder Bay, ON.
- Homenuck, P.; Durlak, J.; Morgenstern, J. 1977. Evaluation of public participation programs. Pages 103–119 in B. Sadler, ed. *Involvement and environment: proceedings of the Canadian conference of public participation (October 4-7, Banff, Alberta)*. Environment Council of Alberta, Edmonton, AB. (Vol. 1. A review of issues and approaches).
- Hunt, L.; McFarlane, B.L. 2002. Views about forest management in Ontario: highlights from surveys with the Ontario public. Ontario Ministry of Natural Resources, Centre for Northern Forest Ecosystem Research, Thunder Bay, ON. CNFER Tech. Rep. TR-010.
- [IAP2] International Association for Public Participation. 2005. Resources [on-line]. Denver, CO. Accessed 8 Feb 2006. <<http://www.iap2.org/displayassociationlinks.cfm>>.
- [Joint FAO/ECE/ILO Committee] Joint FAO/ECE/ILO Committee on Forest Technology, Management, and Training. 2000. Public participation in forestry in Europe and North America. Report of the Team of Specialists on Participation in Forestry. International Labour Office, Sectoral Activities Department, Geneva, Switzerland.
- Lauber, T.B.; Knuth, B.A. 1999. Measuring fairness in citizen participation: a case study of moose management. *Soc. Nat. Resour.* 11:19–37.
- Lawrence, R.L.; Daniels, S.E.; Stankey, G.H. 1997. Procedural justice and public involvement in natural resource decision making. *Soc. Nat. Resour.* 10:577–589.
- McComas, K.A. 2001. Public meetings about local waste management problems: Comparing participants and nonparticipants. *Environ. Manage.* 27(1):135–147.
- McFarlane, B.L.; Boxall, P.C. 2000. Forest values and attitudes of the public, environmentalists, professional foresters, and members of public advisory groups in Alberta. *Nat. Resour. Can., Can. For. Serv., North. For. Cent., Edmonton, AB. Inf. Rep. NOR-X-374*.
- McGurk, B.; Sinclair, A.J.; Diduck, A. 2006. An assessment of stakeholder advisory committees in forest management: case studies from Manitoba, Canada. *Soc. Nat. Resour.* 19(9):809–826.
- Minister of Natural Resources of the Province of Ontario. 2002. State of the forest report, 2001 [on-line]. Peterborough, ON. Accessed 14 Oct 2005. <<http://www.mnr.gov.on.ca/mnr/forests/forestdoc/sofr/pdf/toc.pdf>>.
- Mitchell, R.E.; Parkins, J.R. 2005. A practitioner’s guide to public deliberation in natural resource management. *Nat. Resour. Can., Can. For. Serv., North. For. Cent., Edmonton, AB. Inf. Rep. NOR-X-407*.
- Parkins, J.R.; Mitchell, R.E. 2005. Public participation as public debate: a deliberative turn in natural resource management. *Soc. Nat. Resour.* 18(6):529–540.
- Parkins, J.R.; Stedman, R.C.; McFarlane, B.L. 2001. Public involvement in forest management and planning: a comparative analysis of attitudes and preferences in Alberta. *Nat. Resour. Can., Can. For. Serv., North. For. Cent., Edmonton, AB. Inf. Rep. NOR-X-382*.
- QRS Nvivo. 2002. (QRS NVivo 2.0). QRS International PTY Ltd, Victoria, Australia.

- Rowe, G.; Frewer, L.J. 2000. Public participation methods: a framework for evaluation. *Sci. Technol. Hum. Values* 25(1):3–29.
- Shindler, B.; Neburka, J. 1997. Public participation in forest planning: 8 attributes of success. *J. For.* 95(1):17–19.
- Sinclair, A.J.; Diduck, A.P. 2001. Public involvement in EA in Canada: a transformative learning perspective. *Environ. Impact Assess. Rev.* 21:113–136.
- Sinclair, A.J.; Diduck, A. 2005. Public participation in Canadian environmental assessment: enduring challenges and future directions. Pages 53–74 *in* K.S. Hanna, ed. *Environmental impact assessment: practice and participation*. Oxford Univ. Pr., Don Mills, ON.
- SPSS. 2003. (SPSS 12.0 for Windows). MapInfo Corporation, Troy, New York.
- Tanz, J.S.; Howard, A.F. 1991. Meaningful public participation in the planning and management of publicly owned forests. *For. Chron.* 67(2):125–130.
- Tuler, S.; Webler, T. 1999. Voices from the forest: what participants expect of a public participation process. *Soc. Nat. Resour.* 12:437–453.

## ■ ANNEXES

---



## Annexe 1. Questions pour les responsables des comités de citoyens

---

1. **Quel est le nom de ce comité?**
2. **Est-ce que vous êtes membre d'autres comités consultatifs :**  Oui  Non  
*Si oui, inscrivez s'il vous plaît les noms de ces autres comités:*  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
3. **Combien de personnes sont membres du comité?** \_\_\_\_\_
4. **Combien de membres participent au comité à titre de conseillers/ aviseurs?** \_\_\_\_\_
5. **Combien de membres participent habituellement aux activités du comité?** \_\_\_\_\_
6. **En moyenne, combien de fois par année est-ce que le comité se réunit?** \_\_\_\_\_
7. **Depuis combien d'années est-ce que le comité existe?** \_\_\_\_\_ années
8. **Qui parraine ce comité? S'il vous plaît, cochez (✓) une des cases ci-dessous.**
  - Une compagnie forestière
  - Le gouvernement provincial
  - Une autre organisation (s.v.p., spécifiez) \_\_\_\_\_
9. **Pour quelles raisons est-ce que ce comité a été créé? S'il vous plaît, inscrivez votre réponse ci-dessous.**  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
10. **Qui facilite, anime les discussions du comité? S'il vous plaît, cochez (✓) une des cases ci-dessous.**
  - Un facilitateur, animateur professionnel
  - Un représentant d'une compagnie forestière
  - Un représentant du gouvernement provincial
  - Un membre de la communauté
  - Quelqu'un d'autre (s'il vous plaît, spécifiez son affiliation) \_\_\_\_\_
11. **Comment est-ce que les membres du comité sont recrutés? S'il vous plaît, inscrivez votre réponse ci-dessous.**  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
12. **Quel est le mandat officiel de votre comité? S'il vous plaît, inscrivez votre réponse ci-dessous.**  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
13. **Comment les décisions du comité sont-elles prises? S'il vous plaît, cochez (✓) une des cases ci-dessous.**
  - Par consensus (Allez à la question #14)
  - Par vote (Allez à la question #14)
  - Other (Specify) (Allez à la question #14)

**14. Si les décisions sont prises par consensus, comment arrivez-vous à ce consensus? S'il vous plaît, inscrivez votre réponse ci-dessous.**

---

---

---

**15. Est-ce que les frais suivants peuvent être remboursés aux membres du comité?**

*S'il vous plaît, indiquez «Oui» ou «Non» en cochant (✓) la case appropriée pour chaque énoncé.*

- |                             |                              |                              |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Coût de transport           | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Per Diem                    | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Frais de garde pour enfants | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Frais pour perte de revenus | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Autre (s.v.p. spécifiez)    | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

**16. Est-ce que votre comité à un cadre de référence qui encadre son fonctionnement?**

*S'il vous plaît, cochez (✓) la case «Oui» ou «Non» ci-dessous.*

- Oui (Allez à la question #17)
- Non

**17. Est-ce que nous pourrions obtenir une copie du cadre de ce cadre de référence?**

*S'il vous plaît, cochez (✓) la case «Oui» ou «Non» ci-dessous.*

- Oui (s'il-vous-plaît, attachez une copie du cadre de référence)
- Non



Ressources naturelles  
Canada  
Service canadien  
des forêts

Natural Resources  
Canada  
Canadian Forest  
Service



SUSTAINABLE FOREST  
MANAGEMENT NETWORK



RÉSEAU DE GESTION  
DURABLE DES FORÊTS



Ontario

## La participation publique à la gestion forestière Sondage national sur les comités de citoyens

Merci de prendre le temps de remplir ce questionnaire.

En 2003, le Conseil canadien des ministres des Forêts a introduit un ensemble de critères et d'indicateurs révisés pour la gestion durable des forêts. La satisfaction des participants à l'égard des processus de participation publique constitue un indicateur de base de l'équité et de l'efficacité de la prise de décision. Ce sondage nous permettra de mieux utiliser cet indicateur. En particulier, l'information recueillie nous aidera à mieux comprendre le fonctionnement de ces comités de citoyens dans la gestion forestière.

Veuillez tenter de répondre à toutes les questions. Si vous préférez ne pas répondre à certaines questions, laissez un blanc et passez à la question suivante.

Les informations que vous fournirez seront traitées confidentiellement. Votre nom n'apparaîtra jamais avec vos réponses. Seul un résumé global des réponses sera rendu public.

Veuillez nous faire parvenir votre questionnaire rempli dans l'enveloppe affranchie ci-jointe ou le transmettre à votre président de comité.

Si vous avez des questions sur ce sondage, veuillez contacter :

**En français ou en anglais :**

Solange Nadeau, Service canadien des forêts, Nouveau-Brunswick

Courriel [sonadeau@nrcan.gc.ca](mailto:sonadeau@nrcan.gc.ca)

506-452-2074

**En anglais :**

John Parkins (*chercheur principal*), Service canadien des forêts, Alberta

Courriel : [jparkins@nrcan.gc.ca](mailto:jparkins@nrcan.gc.ca)

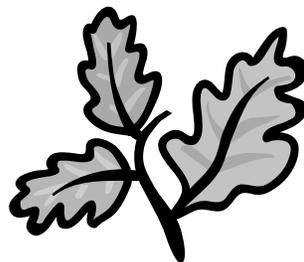
780-435-7373

Maureen Reed, University of Saskatchewan,

306-966-5630

John Sinclair, Institut des ressources naturelles, Manitoba

204-474-8374



## SECTION 1 : REPRÉSENTATION

1. Depuis combien de temps participez-vous à ce comité de citoyens? \_\_\_\_\_ années
2. Pourquoi avez-vous accepté de participer à ce comité? Veuillez indiquer «Oui» ou «Non» pour chacun des énoncés ci-dessous en cochant (✓) la case appropriée. Ensuite, veuillez choisir les cinq raisons les plus importantes et les classer par ordre de priorité (1= la plus importante, 5= la moins importante).

Oui	Non	Importance	Raison de participer
			Je me préoccupe de l'emploi dans l'industrie forestière dans la région.
			Je me préoccupe d'autres types d'emplois dans la région.
			Je me préoccupe de l'impact de l'industrie forestière sur l'environnement.
			Assister aux réunions du comité fait partie de mon travail.
			L'organisme qui parraine le comité m'a demandé d'y participer.
			Je voulais m'assurer que l'aspect scientifique soit pris en compte dans le processus.
			Je voulais en savoir plus sur la gestion forestière dans la région.
			Je voulais en savoir plus sur les autres industries de la région.
			Je voulais faire en sorte que les opportunités d'activités récréatives ne diminuent pas.
			Je m'intéresse au tourisme en nature dans la région.
			J'ai des intérêts d'affaire qui pourraient être affectés par les résultats du processus.
			Je désire en savoir plus sur l'utilisation du territoire et la planification forestière.
			Je désire mieux connaître les défis auxquels sont confrontés les habitants de la région.
			Je veux contribuer à la planification parce que la forêt est une ressource publique.
			Autre (Précisez) : _____

3. En tant que membre, vous avez été choisi pour représenter quel groupe au sein du comité?

Veuillez cocher (✓) la case appropriée parmi la liste ci-dessous.

Le public sans affiliation spécifique

Un des groupes suivants :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Chambre de commerce    | <input type="checkbox"/> Industrie forestière  |
| <input type="checkbox"/> Groupe de récréation   | <input type="checkbox"/> Gouvernement provincial ou fédéral                                    |
| <input type="checkbox"/> Gouvernement municipal | <input type="checkbox"/> Organisme communautaire ou de services sociaux (Précisez) : _____     |
| <input type="checkbox"/> Groupe environnemental | <input type="checkbox"/> Autre industrie axée sur les ressources naturelles (Précisez) : _____ |
| <input type="checkbox"/> Organisme autochtone   | <input type="checkbox"/> Autre groupe (Précisez) : _____                                       |

Mes propres opinions

Ne sais pas

4. Bien que vous ayez pu être choisi pour représenter un des groupes ci-dessus, qui cherchez-vous à représenter au sein du comité?

Veuillez cocher (✓) une case parmi la liste ci-dessous.

Le public dans son ensemble

Un des groupes suivants :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Chambre de commerce    | <input type="checkbox"/> Industrie forestière  |
| <input type="checkbox"/> Groupe de récréation   | <input type="checkbox"/> Gouvernement provincial ou fédéral                                    |
| <input type="checkbox"/> Gouvernement municipal | <input type="checkbox"/> Organisme communautaire ou de services sociaux (Précisez) : _____     |
| <input type="checkbox"/> Groupe environnemental | <input type="checkbox"/> Autre industrie axée sur les ressources naturelles (Précisez) : _____ |
| <input type="checkbox"/> Organisme autochtone   | <input type="checkbox"/> Autre groupe (Précisez) : _____                                       |

Mes propres opinions

Ne sais pas

5. À votre avis, ce comité défend-il les valeurs de tous les groupes intéressés et concernés, même si ces groupes ne sont pas représentés au comité?

Oui (Passez à la question 6)

Non Veuillez indiquer, selon votre opinion, le ou les groupes qui ne sont pas représentés et pourquoi vous croyez qu'il en est ainsi.

---



---



---

6. Un des objectifs de notre étude est de comprendre comment les gens perçoivent la forêt. Veuillez encercler le chiffre qui correspond le mieux à votre perception.

	Totalement en désaccord	Partiellement en désaccord	Ni d'accord ni en désaccord	Partiellement d'accord	Totalement d'accord	Sans opinion
a. Que je puisse ou non visiter la forêt à mon gré, je trouve important de savoir qu'elle existe dans ma province.	1	2	3	4	5	6
b. La forêt devrait être gérée de façon à répondre au plus grand nombre possible de besoins humains.	1	2	3	4	5	6
c. La forêt doit pouvoir exister pour ce qu'elle est, indépendamment des préoccupations et des besoins humains.	1	2	3	4	5	6
d. La forêt me procure un sentiment de quiétude et de bien-être.	1	2	3	4	5	6
e. La forêt devrait exister principalement pour répondre aux besoins des êtres humains.	1	2	3	4	5	6
f. La forêt est un endroit sacré.	1	2	3	4	5	6
g. Il est important de sauvegarder la forêt pour les générations futures.	1	2	3	4	5	6
h. La forêt devrait croître, se développer et disparaître naturellement, sans l'intervention de l'homme.	1	2	3	4	5	6
i. La forêt qui n'est pas utilisée au profit des gens est un gaspillage de nos ressources naturelles.	1	2	3	4	5	6
j. Les êtres humains devraient avoir plus de respect et d'admiration pour la forêt.	1	2	3	4	5	6
k. La forêt me permet de me rapprocher de la nature.	1	2	3	4	5	6
l. Si la forêt n'est pas menacée par les activités humaines, nous devrions l'utiliser pour améliorer notre qualité de vie.	1	2	3	4	5	6
m. La forêt nous permet de nous ressourcer.	1	2	3	4	5	6
n. La forêt peut être améliorée par la gestion qu'en font les humains.	1	2	3	4	5	6
o. La faune, les végétaux et les êtres humains devraient bénéficier des mêmes droits pour vivre et se développer.	1	2	3	4	5	6
p. La fonction première de la forêt devrait être de fournir les produits et les services utiles aux êtres humains.	1	2	3	4	5	6

## SECTION 2 : PROCESSUS ET DÉLIBÉRATION

### 7. Le but du comité auquel vous participez est-il clair selon vous?

Oui \_\_\_\_\_ Précisez quel est le but du comité dans l'espace ci-dessous.

Non \_\_\_\_\_ Précisez en quoi ce but n'est pas clair dans l'espace ci-dessous.

---



---



---

### 8. Vous sentez-vous obligé de donner votre accord à des décisions du comité avec lesquelles vous n'êtes pas totalement à l'aise, et ce, à cause des raisons suivantes :

Veillez encercler le chiffre qui indique la fréquence à laquelle chacun des énoncés s'applique à votre situation.

	Jamais	Rarement	Quelques fois	Souvent	Toujours
a. Contraintes de temps	1	2	3	4	5
b. Manque d'information	1	2	3	4	5
c. Pression du groupe	1	2	3	4	5
d. Pression provenant de l'extérieur du groupe	1	2	3	4	5
e. Complexité de l'enjeu	1	2	3	4	5
f. Autres raisons (Précisez) :	1	2	3	4	5

### 9. À votre avis, qui a eu le plus d'influence sur le choix des sujets abordés lors des réunions? Veuillez cocher (✓) une case.

Représentants du gouvernement provincial

Représentants de l'industrie

animateur

Participants eux-mêmes

Autre (Précisez) : \_\_\_\_\_

### 10. Qui parraine ce comité (c.-à-d. qui est responsable de la mise sur pied et du fonctionnement du comité)?

---



---

Veillez encercler les chiffres qui correspondent le mieux à votre situation.

	Très négative	Un peu négative	Neutre	Un peu positive	Très positive	Sans opinion
<b>11. Avant d'être membre du comité...</b>						
a. Quelle impression en aviez-vous?	1	2	3	4	5	6
b. Quelle impression aviez-vous au sujet de son parrain (initiateur)?	1	2	3	4	5	6
<b>12. Maintenant que vous siégez au comité...</b>						
a. Quelle impression en avez-vous?	1	2	3	4	5	6
b. Quelle impression avez-vous au sujet de son parrain (initiateur)?	1	2	3	4	5	6

**13. À votre avis, à quelle fréquence le comité utilise-t-il l'information sur la forêt et la gestion forestière provenant des sources suivantes : Veuillez encercler le chiffre qui reflète le mieux votre opinion.**

	Jamais	Rarement	Quelques fois	Souvent	Toujours
a. Médias (c.-à-d. les journaux, la télévision, la radio, etc.)	1	2	3	4	5
b. Amis et membres de la famille	1	2	3	4	5
c. Industrie forestière	1	2	3	4	5
d. Organismes gouvernementaux	1	2	3	4	5
e. Visites en forêt	1	2	3	4	5
f. Organismes environnementaux et organismes axés sur la conservation	1	2	3	4	5
g. Chercheurs (c.-à-d. biologistes, écologistes, etc.)	1	2	3	4	5
h. Autres (Veuillez préciser) : _____	1	2	3	4	5

**14. Parmi les sources citées ci-dessus, quelle est celle que vous considérez la plus précise? \_\_\_\_\_**  
(Indiquez la lettre)

**15. Parmi les sources citées ci-dessus, quelle est celle que vous considérez la moins précise? \_\_\_\_\_**  
(Indiquez la lettre)

**16. Outre les sources citées ci-dessus, quelle est votre principale source d'information sur la forêt et la gestion forestière :**  
(Précisez) : \_\_\_\_\_

**17. Veuillez indiquer si vous êtes en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants. Ceux-ci concernent le processus auquel vous participez actuellement et les résultats atteints. Veuillez encercler le chiffre qui reflète le mieux votre opinion.**

	Totalement en désaccord	Partiellement en désaccord	Ni d'accord ni en désaccord	Partiellement d'accord	Totalement d'accord	Sans opinion
a. Le processus est équitable.	1	2	3	4	5	6
b. L'argent est bien utilisé dans le processus.	1	2	3	4	5	6
c. Le temps est mal utilisé dans ce processus.	1	2	3	4	5	6
d. Mes efforts sont bien utilisés dans le processus.	1	2	3	4	5	6
e. Le processus est efficace.	1	2	3	4	5	6
f. Les décisions ont permis de satisfaire une vaste gamme d'intérêts.	1	2	3	4	5	6
g. Les décisions sont faciles à mettre en œuvre.	1	2	3	4	5	6
h. Je peux influencer les décisions prises par le groupe.	1	2	3	4	5	6
i. J'ai eu suffisamment d'opportunités pour exprimer mon opinion au sein du groupe.	1	2	3	4	5	6
j. Mes idées sont prises au sérieux par les autres membres du groupe.	1	2	3	4	5	6
k. Je suis déçu des résultats obtenus par le passé avec ce processus de participation à l'aménagement forestier.	1	2	3	4	5	6

**Suite à la page suivante**

Suite de la page précédente... **Veillez indiquer si vous êtes en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants. Ceux-ci concernent le processus auquel vous participez actuellement et les résultats atteints. Veillez encercler le chiffre qui reflète le mieux votre opinion.**

	Totalement en désaccord	Partielle- ment en désaccord	Ni d'accord ni en dés- accord	Partiel- lement d'accord	Totale- ment d'accord	Sans opinion
l. Je crois que les décideurs en matière d'aménagement forestier tiennent compte de tous les points de vue.	1	2	3	4	5	6
m. Je fais confiance aux gestionnaires forestiers pour faire les bons choix en matière d'aménagement forestier.	1	2	3	4	5	6
n. Je fais confiance à l'information que l'on me présente sur l'impact des plans d'aménagement forestier.	1	2	3	4	5	6
o. Le personnel du groupe qui parraine le comité répond aux questions que je soulève concernant l'aménagement des forêts.	1	2	3	4	5	6
p. Ce groupe influence efficacement la prise de décision locale en matière d'aménagement des forêts. (Voir ci-dessous)	1	2	3	4	5	6

**18. Expliquez dans l'espace qui suit votre position à propos de l'efficacité du groupe pour ce qui est d'influencer la prise de décision locale en matière d'aménagement des forêts : S'il vous plaît, inscrivez votre réponse ci-dessous.**

---



---



---

**19. Êtes-vous en accord ou en désaccord avec les affirmations suivantes concernant votre participation au sein du comité? Pour chaque affirmation, veuillez cocher (✓) la colonne appropriée.**

Oui	Non	Affirmation concernant l'apprentissage
		a. J'ai appris à respecter d'autres points de vue concernant l'aménagement des forêts.
		b. J'ai acquis des connaissances sur les aspects techniques de l'aménagement des forêts.
		c. J'en suis venu à comprendre la nécessité d'incorporer plusieurs points de vue différents dans le processus d'aménagement des forêts.
		d. Les informations que j'ai apprises ne m'aident pas vraiment à prendre des décisions en matière d'aménagement des forêts.
		e. J'ai appris à travailler de façon productive avec des gens qui pensent différemment de moi.
		f. J'ai appris que ces processus ne fonctionnent pas très bien lorsqu'il y a plusieurs points de vue différents qui sont représentés.
		g. Autre (Veillez préciser) : _____

**20. Au cours d'une réunion type, quel est pourcentage du temps passé par le comité à :** (Veuillez vous assurer que le total fasse bien 100 %).

- a. Recevoir des informations fournies par l'initiateur du comité \_\_\_\_\_ % du temps
- b. Recevoir des informations fournies par des sources autres que le parrain \_\_\_\_\_ % du temps
- c. Discuter et débattre des informations \_\_\_\_\_ % du temps
- d. Autres activités \_\_\_\_\_ % du temps

(Veuillez préciser) : \_\_\_\_\_

**21. En ce qui concerne la qualité des échanges au sein du groupe, veuillez indiquer votre position à l'égard des énoncés suivants. Veuillez encercler le chiffre qui reflète le mieux votre opinion.**

	Totalement en désaccord	Partielle- ment en désaccord	Ni d'accord ni en dés- accord	Partiel- lement d'accord	Totale- ment d'accord	Ne sais pas
a. Les réunions du comité sont interactives et conviviales.	1	2	3	4	5	6
b. Le comité traite les problèmes dès les premiers stades de développement des projets.	1	2	3	4	5	6
c. Le comité traite les problèmes tout au long de la vie d'un projet.	1	2	3	4	5	6
d. Les questions controversées font l'objet d'une discussion franche et d'une attention suffisante de la part de l'initiateur du comité.	1	2	3	4	5	6
e. Les décideurs assistent et participent régulièrement aux activités du comité.	1	2	3	4	5	6
f. La contribution des participants est appréciée.	1	2	3	4	5	6
g. Lorsqu'une information nouvelle arrive, ou qu'un événement imprévu survient, le comité en tient compte dans les décisions suivantes.	1	2	3	4	5	6
h. L'intégration de nouveaux membres ralentit la progression de nos activités puisqu'ils doivent assimiler les bases de la gestion et de l'aménagement forestier.	1	2	3	4	5	6
i. Le manque d'assiduité des membres réguliers aux réunions nous oblige à passer beaucoup de temps sur des points déjà vus.	1	2	3	4	5	6
j. La discussion est encouragée au sein du comité (voir ci-dessous.)	1	2	3	4	5	6

**22. Selon la réponse que vous avez fournie à la dernière affirmation, veuillez expliquer brièvement comment la discussion est encouragée ou découragée au sein du comité :** *S'il vous plaît, inscrivez votre réponse ci-dessous.*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**23. Pensez-vous qu'on puisse accroître l'efficacité (bon fonctionnement) du comité auquel vous participez?**

Non \_\_\_\_\_ (Passez à la question 24)

Oui \_\_\_\_\_ **Veuillez indiquer ci-dessous ce qui, selon vous, pourrait-être fait pour améliorer l'efficacité du comité.**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**24. Indiquez comment vous qualifieriez les éléments suivants :**

*Veillez encercler le chiffre qui reflète le mieux votre opinion.*

	Totalement insatisfai- sant	Insatisfai- sant	Neutre	Satisfai- sant	Totale- ment satisfaisant
a. La représentativité du comité	1	2	3	4	5
b. La qualité des discussions au sein du comité	1	2	3	4	5
c. La qualité de l'information soumise au comité pour discussion	1	2	3	4	5
d. La diversité des informations accessibles au comité	1	2	3	4	5
e. Le processus de prise de décisions au sein du comité	1	2	3	4	5
f. La contribution des autres membres du comité	1	2	3	4	5
g. Les efforts de l'organisme qui parraine le comité	1	2	3	4	5
h. Le processus auquel vous participez	1	2	3	4	5
i. La gestion forestière dans son ensemble	1	2	3	4	5

**SECTION 3 : QUELQUES DÉTAILS VOUS CONCERNANT**

**25. Vous êtes :**  Un homme  Une femme

**26. Quel était votre âge lors de votre dernier anniversaire?** \_\_\_\_\_ ans

**27. Vous considérez-vous comme un autochtone** (*Indien inscrit, Indien non inscrit, Inuit, Métis*)?

Oui  Non

**28. Êtes-vous membre des organismes suivants?** *Veillez cocher (✓) la case appropriée.*

	Oui	Non
a. Un club d'histoire naturelle ou d'observation des oiseaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. Un groupe de pêcheurs ou de chasseurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. Un organisme axé sur l'environnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. Un organisme de conservation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. Un organisme communautaire ou de services sociaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**29. Un membre de votre foyer dépend-il économiquement de la pêche, de la forêt, de l'exploitation minière, gazière ou pétrolière, ou de tout autre organisme lié aux ressources naturelles au sein du gouvernement provincial ou fédéral?**

Oui  Non

**30. Quel est le plus haut niveau d'études que vous avez complété?** *Veillez cocher (✓) une case ci-dessous.*

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 9e année ou moins                  | <input type="checkbox"/> Quelques années universitaires       |
| <input type="checkbox"/> Quelques années d'école secondaire | <input type="checkbox"/> Diplôme universitaire (baccalauréat) |
| <input type="checkbox"/> Diplôme d'études secondaires       | <input type="checkbox"/> Quelques années d'études supérieures |
| <input type="checkbox"/> École technique ou collège         | <input type="checkbox"/> Diplôme universitaire supérieur      |

**Merci de votre collaboration !**  
***Pour retourner le questionnaire, veuillez nous l'envoyer par la poste dans l'enveloppe affranchie ci-jointe***

**Annexe 3. Caractéristiques démographiques des répondants au sondage auprès des membres des comités consultatifs sur les forêts**

Caractéristiques	% des répondants, par région						
	Atlantique <sup>a</sup>	Québec	Ontario	Prairies <sup>b</sup>	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
Sexe <sup>c</sup> ( <i>n</i> = 1057)							
Hommes	87,5	81,3	86,3	89,7	81,3	68,4	81,3
Femmes	12,5	18,7	13,7	10,3	18,8	31,6	18,7
Autochtones auto-déclarés <sup>c</sup> ( <i>n</i> = 1040)	6,7	2,9	4,9	20,8	7,1	5,3	7,2
Membre d'un club ou d'un organisme (1001 ≤ <i>n</i> ≤ 1014)							
Club d'histoire naturelle ou d'ornithologie <sup>c</sup>	9,8	2,3	10,2	16,7	12,8	14,9	10,6
Organisme de chasse ou de pêche <sup>c</sup>	39,4	28,8	47,1	34,6	28,8	29,7	34,5
Organisme de protection de l'environnement	24,2	19,7	20,7	29,5	24,0	25,7	23,6
Organisme communautaire ou de prestation de services sociaux <sup>c</sup>	50,0	19,8	50,4	59,0	46,4	54,1	44,6
Foyer dépendant de l'industrie primaire ou d'un organisme <sup>c</sup> ( <i>n</i> = 1046)	59,3	47,5	51,4	50,0	60,3	62,7	54,1
Niveau d'études <sup>c</sup> ( <i>n</i> = 1049)							
Pas de diplôme d'études secondaires	5,1	6,8	7,3	15,4	8,6	14,7	9,8
Diplôme d'études secondaires	12,5	8,1	12,6	12,8	10,9	6,7	10,1
Diplôme d'une école technique ou d'un collège communautaire	22,8	18,4	27,5	16,7	21,1	16,0	19,9
Quelques années d'université	16,2	5,7	10,1	10,3	14,1	21,3	12,4
Baccalauréat	33,0	42,1	34,4	29,4	31,3	30,7	34,4
Grade supérieur	10,3	19,0	8,1	15,4	14,1	10,7	13,3

<sup>a</sup>La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

<sup>b</sup>La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

<sup>c</sup>Caractéristiques pour lesquelles des différences significatives ont été observées dans les réponses fournis par les différents groupes ( $p < 0,05$ ; test du chi carré de Pearson).

#### Annexe 4. Raisons motivant les membres à participer aux comités consultatifs sur les forêts

Raison de la participation	% des répondants, par région						
	Atlantique <sup>a</sup>	Québec	Ontario	Prairies <sup>b</sup>	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
Je m'inquiète de l'impact de l'industrie forestière sur l'environnement <sup>c</sup>	93,2	94,5	82,4	92,0	88,0	90,8	90,2
Je veux contribuer à la planification car la forêt est une ressource publique	86,5	87,9	87,7	90,8	78,9	86,8	86,9
Je veux en savoir plus sur l'utilisation des terres et la planification forestière	72,3	81,9	82,1	86,8	78,2	79,7	81,2
Je veux en savoir plus sur les préoccupations des résidents dans la région <sup>c</sup>	81,8	70,2	84,4	80,3	77,2	78,4	77,8
Je m'inquiète de l'emploi dans le secteur forestier de la région <sup>c</sup>	80,5	75,5	84,1	69,7	69,7	80,0	77,3
Je veux en savoir plus sur la gestion forestière dans la région <sup>c</sup>	72,7	65,5	83,7	84,2	79,8	73,0	75,4
Je veux m'assurer que les loisirs ne sont pas négligés <sup>c</sup>	78,2	66,8	83,7	77,9	62,1	70,7	73,2
Je m'inquiète au sujet des autres emplois dans la région <sup>c</sup>	63,4	68,1	79,3	68,0	54,5	81,1	71,6
Je m'inquiète du tourisme lié aux ressources naturelles dans la région <sup>c</sup>	60,0	69,3	70,9	71,4	49,6	65,8	66,5
Je veux m'assurer que le processus tient compte des informations scientifiques <sup>c</sup>	70,0	40,9	68,6	73,7	70,8	70,8	62,9
Je veux en savoir plus sur les autres industries présentes dans la région <sup>c</sup>	46,2	39,5	56,2	49,4	47,1	44,0	46,6
Les organismes qui parrainent le comité m'ont demandé de m'y joindre <sup>c</sup>	35,4	63,4	22,9	34,7	36,6	32,0	39,7
Je possède des intérêts commerciaux qui pourraient être affectés par les décisions	28,0	34,0	41,0	28,4	33,1	32,9	34,0
Ma participation fait partie de mes fonctions <sup>c</sup>	32,3	68,9	16,2	18,2	34,4	18,4	33,8

<sup>a</sup>La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

<sup>b</sup>La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

<sup>c</sup>Différence importante entre les régions ( $p < 0,05$ ; test du chi carré de Pearson;  $1009 \leq n \leq 1038$ ).

**Annexe 5. Représentation de différentes opinions par les membres des comités consultatifs sur les forêts (913 ≤ n ≤ 949)**

Groupe représenté	% des répondants, par région						
	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
<b>Grand public</b>							
Choisi pour représenter	6,6	0,5	18,4	3,1	5,7	9,2	7,1
Cherche à représenter	28,6	16,3	35,3	30,2	23,8	34,4	27,1
<b>Chambre de commerce</b>							
Choisi pour représenter	0,0	0,0	1,9	0,0	0,9	3,1	1,1
Cherche à représenter	0,0	0,5	2,0	0,0	0,0	1,6	0,9
<b>Groupe de loisir</b>							
Choisi pour représenter	16,0	8,8	9,0	10,9	7,5	10,8	9,9
Cherche à représenter	4,5	6,3	8,0	7,9	7,6	6,3	6,8
<b>Gouvernement municipal</b>							
Choisi pour représenter	1,9	16,4	4,7	9,4	11,3	6,2	9,5
Cherche à représenter	0,9	13,3	2,5	3,2	6,7	4,7	6,6
<b>Groupe environnemental</b>							
Choisi pour représenter	3,8	3,5	2,8	9,4	1,9	7,7	4,9
Cherche à représenter	3,6	2,4	3,5	7,9	3,8	6,3	4,4
<b>Organisation autochtone</b>							
Choisi pour représenter	1,9	2,0	1,4	6,3	7,5	4,6	3,5
Cherche à représenter	1,8	1,6	1,5	6,3	3,8	3,1	2,8
<b>Industrie forestière</b>							
Choisi pour représenter	30,2	19,4	18,9	10,9	17,0	9,2	16,7
Cherche à représenter	18,8	17,4	14,9	4,8	16,2	7,8	13,0
<b>Gouvernement provincial ou fédéral</b>							
Choisi pour représenter	12,3	15,7	1,4	12,5	12,3	7,7	10,2
Cherche à représenter	8,9	14,7	1,5	6,3	6,7	4,7	7,6
<b>Organisme communautaire ou de prestation de services sociaux</b>							
Choisi pour représenter	1,9	1,5	0,0	0,0	1,9	0,0	0,8
Cherche à représenter	4,5	1,6	0,5	3,2	2,9	0,0	1,8
<b>Autre industrie primaire</b>							
Choisi pour représenter	2,8	7,8	19,3	7,8	8,5	3,1	8,8
Cherche à représenter	0,9	4,6	12,9	7,9	7,6	7,8	7,4
<b>Autre groupe<sup>c</sup></b>							
Choisi pour représenter	13,2	23,5	17,9	21,9	21,7	15,4	19,4
Cherche à représenter	6,3	19,8	10,0	9,5	9,5	9,4	12,5
<b>Mes propres opinions</b>							
Choisi pour représenter	8,5	0,5	4,2	6,3	1,9	21,5	7,1
Cherche à représenter	19,6	1,4	7,5	11,1	10,5	10,9	8,1
<b>Pas sûr</b>							
Choisi pour représenter	0,9	0,3	0,0	1,6	1,9	1,5	1,0
Cherche à représenter	1,8	0,0	0,0	1,6	1,0	3,1	1,1

<sup>a</sup>La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

<sup>b</sup>La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

<sup>c</sup>Inclut un grand nombre de représentants des trappeurs et de l'industrie du tourisme.

## Annexe 6. Avis concernant l'existence même des forêts

Énoncé	Les réponses (à l'exclusion des « sans opinion »)				
	Cote moyenne <sup>a</sup>	D'accord (%)	Ni d'accord, ni pas d'accord (%)	Pas d'accord (%)	Sans opinion (%)
Il est important de conserver les forêts pour les générations futures					
Atlantique <sup>b</sup>	4,9	97,7	1,5	0,8	0,0
Québec	4,9	97,4	1,0	1,5	0,3
Ontario	4,9	98,8	0,8	0,4	0,0
Prairies <sup>c</sup>	5,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Alberta	4,9	96,8	0,8	2,4	0,8
Colombie-Britannique	4,9	100,0	0,0	0,0	0,0
Canada	4,9	98,5	0,6	0,9	0,2
Que je visite ou non les forêts, je trouve important de savoir que des forêts existent encore dans ma province <sup>d</sup>					
Atlantique <sup>b</sup>	4,9	97,7	1,5	0,8	0,0
Québec	4,7	93,0	4,3	2,7	3,4
Ontario	4,8	96,7	2,1	1,3	1,6
Prairies <sup>c</sup>	5,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Alberta	4,9	97,6	0,8	1,6	0,8
Colombie-Britannique	4,9	97,4	1,3	1,3	1,3
Canada	4,9	96,4	2,1	1,5	1,6

<sup>a</sup>Sur une échelle de 1 à 5, où 1 signifie que le désaccord est total, et 5 que l'accord est total. Pour faciliter la présentation des résultats, l'échelle a été divisée en trois catégories.

<sup>b</sup>La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

<sup>c</sup>La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

<sup>d</sup>Différences significatives entre les réponses moyennes fournies par les différents groupes ( $p < 0,05$ ; test du chi carré de Pearson;  $1026 \leq n \leq 1047$ ).

## Annexe 7. Avis concernant les valeurs spirituelles

Énoncé	Les réponses (à l'exclusion des « sans opinion »)				
	Cote moyenne <sup>a</sup>	D'accord (%)	Ni d'accord, ni pas d'accord (%)	Pas d'accord (%)	Sans opinion (%)
Les humains devraient avoir plus de respect et d'admiration pour les forêts.					
Atlantique <sup>b</sup>	4,6	89,6	8,2	2,2	0,0
Québec	4,3	86,2	9,9	3,9	2,0
Ontario	4,4	83,3	14,2	2,5	1,2
Prairies <sup>c</sup>	4,6	89,7	9,0	1,3	0,0
Alberta	4,4	88,6	11,4	0,0	3,1
Colombie-Britannique	4,3	82,4	9,5	8,1	3,9
Canada	4,4	85,8	10,6	3,6	1,9
Les forêts nous permettent de nous rapprocher de la nature <sup>d</sup>					
Atlantique <sup>b</sup>	4,7	95,5	2,3	2,3	0,0
Québec	4,6	95,3	3,1	1,6	1,3
Ontario	4,4	87,4	10,0	2,5	1,6
Prairies <sup>c</sup>	4,6	94,7	5,3	0,0	0,0
Alberta	4,5	96,0	2,4	1,6	1,6
Colombie-Britannique	4,4	88,0	9,3	2,7	2,6
Canada	4,5	92,1	6,0	1,9	1,4
Les forêts rajeunissent l'esprit humain <sup>d</sup>					
Atlantique <sup>b</sup>	4,2	81,4	12,4	6,2	3,7
Québec	4,5	92,4	6,3	1,3	1,8
Ontario	4,1	74,7	19,1	6,2	7,0
Prairies <sup>c</sup>	4,2	77,6	15,8	6,6	1,3
Alberta	4,3	85,6	14,4	0,0	6,3
Colombie-Britannique	4,2	79,1	14,9	6,0	10,7
Canada	4,4	82,7	13,2	4,1	5,3
Les forêts sont une source de paix et de bien-être <sup>d</sup>					
Atlantique <sup>b</sup>	4,7	92,4	6,9	0,8	0,8
Québec	4,7	95,1	3,6	1,3	1,5
Ontario	4,4	86,0	10,2	3,8	2,5
Prairies <sup>c</sup>	4,6	92,3	7,7	0,0	0,0
Alberta	4,7	96,8	2,4	0,8	0,8
Colombie-Britannique	4,4	89,3	8,0	2,7	2,6
Canada	4,6	91,5	6,7	1,9	1,6
Les forêts sont des lieux sacrés <sup>d</sup>					
Atlantique <sup>b</sup>	3,3	47,3	22,5	30,2	1,5
Québec	2,9	32,5	29,9	37,6	3,8
Ontario	3,1	40,9	30,2	28,9	4,1
Prairies <sup>c</sup>	3,5	56,4	20,5	23,1	0,0
Alberta	3,3	50,4	24,4	25,2	6,3
Colombie-Britannique	3,2	45,7	22,9	31,4	7,9
Canada	3,3	43,4	25,9	30,7	4,2

<sup>a</sup>Sur une échelle de 1 à 5, où 1 signifie que le désaccord est total, et 5 que l'accord est total. Pour faciliter la présentation des résultats, l'échelle a été divisée en trois catégories.

<sup>b</sup>La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

<sup>c</sup>La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

<sup>d</sup>Différences significatives entre les réponses moyennes fournies par les différents groupes ( $p < 0,05$ ; analyse de la variance de Fisher;  $997 \leq n \leq 1032$ ).

## Annexe 8. Avis concernant certaines valeurs intrinsèques des forêts

Énoncé	Les réponses (à l'exclusion des « sans opinion »)				
	Cote moyenne <sup>a</sup>	D'accord (%)	Ni d'accord, ni pas d'accord (%)	Pas d'accord (%)	Sans opinion (%)
Les forêts devraient pouvoir exister indépendamment des problèmes ou des projets humains <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	3,6	60,9	10,9	28,1	0,8
Québec	3,2	47,6	15,7	36,6	1,3
Ontario	3,4	57,1	10,4	32,5	2,9
Prairies <sup>d</sup>	4,0	76,9	9,0	14,1	0,0
Alberta	4,0	74,0	9,8	16,3	2,4
Colombie-Britannique	3,8	70,1	9,1	20,8	0,0
Canada	3,6	62,3	11,3	26,3	1,2
Les animaux sauvages, les plantes et les humains devraient partager des droits égaux à la vie et au développement <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	4,2	79,7	8,3	12,0	0,7
Québec	3,6	62,5	15,0	22,6	2,3
Ontario	3,7	65,7	10,6	23,7	2,1
Prairies <sup>d</sup>	4,0	70,5	10,3	19,2	0,0
Alberta	3,7	67,2	8,2	24,6	3,2
Colombie-Britannique	3,4	60,0	5,3	34,7	1,3
Canada	3,7	65,5	10,2	24,3	1,8
On doit laisser les forêts croître, se développer et succomber sous l'effet des forces naturelles, sans les gérer <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	1,9	12,9	7,6	79,5	0,8
Québec	2,1	16,0	12,4	71,6	0,5
Ontario	2,0	18,7	6,2	75,1	0,0
Prairies <sup>d</sup>	2,5	34,6	6,4	59,0	0,0
Alberta	2,1	21,8	2,4	75,8	2,4
Colombie-Britannique	2,4	31,2	3,9	64,9	0,0
Canada	2,2	22,9	6,9	70,2	0,4

<sup>a</sup>Sur une échelle de 1 à 5, où 1 signifie que le désaccord est total, et 5 que l'accord est total. Pour faciliter la présentation des résultats, l'échelle a été divisée en trois catégories.

<sup>b</sup>Différences significatives entre les réponses moyennes fournies par les différents groupes ( $p < 0,05$ ; analyse de la variance de Fisher;  $1019 \leq n \leq 1039$ ).

<sup>c</sup>La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

<sup>d</sup>La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

## Annexe 9. Avis concernant les valeurs économiques et utilitaires

Les réponses (à l'exclusion des « sans opinion »)					
Énoncé	Cote moyenne <sup>a</sup>	D'accord (%)	Ni d'accord, ni pas d'accord (%)	Pas d'accord (%)	Sans opinion (%)
Les forêts devraient être gérées de manière à satisfaire le plus grand nombre possible de besoins humains <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	4,5	90,2	3,0	6,8	0,0
Québec	4,5	88,7	4,1	7,2	0,0
Ontario	4,2	83,1	3,7	13,2	0,0
Prairies <sup>d</sup>	3,9	76,9	3,8	19,2	0,0
Alberta	4,0	76,8	4,8	18,4	1,6
Colombie-Britannique	3,8	70,7	5,3	24,0	0,0
Canada	4,1	80,8	4,2	14,9	0,2
Les humains peuvent améliorer les forêts en les gérant <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	4,4	87,1	7,6	5,3	0,0
Québec	4,4	88,4	5,2	6,5	0,0
Ontario	4,2	85,1	5,4	9,5	1,2
Prairies <sup>d</sup>	3,7	74,4	3,8	21,8	0,0
Alberta	3,7	68,3	11,4	20,3	1,6
Colombie-Britannique	3,6	67,5	10,4	22,1	0,0
Canada	4,0	78,9	6,9	14,2	0,4
Si les forêts ne sont menacées par nos actions, nous devrions les utiliser pour améliorer notre qualité de vie <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	4,5	92,2	5,5	2,3	3,0
Québec	4,4	87,7	7,9	4,5	1,8
Ontario	4,2	83,5	10,0	6,5	4,1
Prairies <sup>d</sup>	4,4	89,2	6,8	4,1	2,6
Alberta	4,1	83,3	7,5	9,2	4,8
Colombie-Britannique	4,3	87,3	7,0	5,6	7,8
Canada	4,4	86,9	7,8	5,3	4,1
La fonction primaire des forêts devrait être axée sur les produits et les services qui sont utiles à l'homme <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	2,6	37,1	9,8	53,0	0,8
Québec	3,0	43,2	17,0	39,8	0,3
Ontario	2,9	45,4	12,2	42,4	1,7
Prairies <sup>d</sup>	2,2	23,1	5,1	71,8	0,0
Alberta	2,4	27,0	12,3	60,7	3,2
Colombie-Britannique	2,1	19,7	7,9	72,4	1,3
Canada	2,6	33,5	11,3	55,2	1,2

## Annexe 9. Conclusion

Énoncé	Les réponses (à l'exclusion des « sans opinion »)				
	Cote moyenne <sup>a</sup>	D'accord (%)	Ni d'accord, ni pas d'accord (%)	Pas d'accord (%)	Sans opinion (%)
Les forêts devraient être préservées principalement pour satisfaire aux besoins humains <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	2,5	30,0	13,8	56,2	1,5
Québec	3,0	42,9	15,6	41,6	0,3
Ontario	2,6	35,4	12,2	52,3	1,3
Prairies <sup>d</sup>	2,2	24,4	3,8	71,8	0,0
Alberta	2,4	22,8	22,0	55,3	2,4
Colombie-Britannique	2,2	18,4	13,2	68,4	1,3
Canada	2,6	30,5	13,1	56,4	1,0
Les forêts qui ne sont pas exploitées sont autant de ressources naturelles perdues <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	2,4	28,6	6,8	64,7	0,7
Québec	2,7	35,3	12,9	51,8	0,8
Ontario	2,3	26,6	8,3	65,1	0,8
Prairies <sup>d</sup>	2,1	26,0	2,6	71,4	1,3
Alberta	1,9	18,7	2,4	78,9	1,6
Colombie-Britannique	1,7	11,7	3,9	84,4	0,0
Canada	2,2	24,9	7,1	68,0	0,9

<sup>a</sup>Sur une échelle de 1 à 5, où 1 signifie que le désaccord est total, et 5 que l'accord est total. Pour faciliter la présentation des résultats, l'échelle a été divisée en trois catégories.

<sup>b</sup>Différences significatives entre les réponses moyennes fournies par les différents groupes ( $p < 0,05$ ; analyse de la variance de Fisher;  $1019 \leq n \leq 1039$ ).

<sup>c</sup>La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

<sup>d</sup>La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

**Annexe 10. Fréquence à laquelle les répondants se sentent soumis à une pression qui les amène à approuver des décisions auxquelles ils n'adhèrent pas complètement**

Type de pression	% des répondants, par fréquence			
	Rarement (%)	Parfois (%)	Souvent (%)	Non applicable (%)
<b>Complexité de la question<sup>a</sup></b>				
Atlantique <sup>b</sup>	61,4	24,4	11,0	3,1
Québec	58,7	29,8	11,5	0,0
Ontario	47,4	33,2	16,0	3,4
Prairies <sup>c</sup>	37,4	38,7	17,3	6,7
Alberta	52,9	30,9	9,7	6,5
Colombie-Britannique	42,1	36,8	15,7	5,3
Canada	49,4	33,0	13,9	3,6
<b>Manque d'informations<sup>a</sup></b>				
Atlantique <sup>b</sup>	69,8	19,0	7,1	4,0
Québec	67,1	25,1	7,9	0,0
Ontario	58,3	30,6	7,0	4,1
Prairies <sup>c</sup>	42,7	30,7	20,0	6,7
Alberta	63,7	25,8	4,0	6,5
Colombie-Britannique	50,7	32,0	10,6	6,7
Canada	58,2	28,1	9,6	4,2
<b>Contrainte de temps<sup>a</sup></b>				
Atlantique <sup>b</sup>	73,8	20,6	1,6	4,0
Québec	72,3	18,8	8,9	0,0
Ontario	65,1	22,5	7,9	4,6
Prairies <sup>c</sup>	50,0	31,6	11,8	6,6
Alberta	60,2	25,2	6,5	8,1
Colombie-Britannique	53,3	27,3	10,4	9,1
Canada	62,4	24,0	8,5	5,0
<b>Groupe de pression<sup>a</sup></b>				
Atlantique <sup>b</sup>	84,9	6,3	4,8	4,0
Québec	82,1	14,0	3,9	0,0
Ontario	79,0	10,9	6,7	3,4
Prairies <sup>c</sup>	68,5	16,4	8,2	6,8
Alberta	76,6	11,3	5,6	6,5
Colombie-Britannique	71,1	15,8	6,5	6,6
Canada	76,8	13,2	5,8	4,1
<b>Pressions extérieures<sup>a</sup></b>				
Atlantique <sup>b</sup>	84,1	9,5	2,4	4,0
Québec	88,0	8,6	3,4	0,0
Ontario	77,2	14,1	5,8	2,9
Prairies <sup>c</sup>	74,3	13,5	5,5	6,8
Alberta	79,8	8,9	4,8	6,5
Colombie-Britannique	78,7	9,3	1,3	10,7
Canada	80,7	10,6	3,9	4,9

<sup>a</sup>Différences significatives entre les réponses moyennes fournies par les différents groupes ( $p < 0,05$ ; analyse de la variance de Fisher;  $1021 \leq n \leq 1035$ ).

<sup>b</sup>La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

<sup>c</sup>La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

**Annexe 11. Fréquence d'accès à diverses sources d'information par les comités**

Source d'information	% des répondants, par fréquence		
	Rarement (%)	Parfois (%)	Souvent (%)
<b>Médias (journaux, télévision, radio)<sup>a</sup></b>			
Atlantique <sup>b</sup>	41,2	42,0	16,8
Québec	57,8	28,1	14,1
Ontario	42,6	38,4	19,0
Prairies <sup>c</sup>	47,9	42,3	9,9
Alberta	40,5	43,7	15,9
Colombie-Britannique	49,3	34,2	16,4
Canada	48,5	36,1	15,4
<b>Amis ou membres de la famille<sup>a</sup></b>			
Atlantique <sup>b</sup>	45,7	41,1	13,2
Québec	77,0	17,5	5,5
Ontario	47,5	39,4	13,1
Prairies <sup>c</sup>	54,3	28,6	17,1
Alberta	59,2	32,5	8,3
Colombie-Britannique	55,7	34,3	10,0
Canada	59,3	30,3	10,4
<b>Industrie forestière<sup>a</sup></b>			
Atlantique <sup>b</sup>	2,3	12,9	84,8
Québec	3,8	12,5	83,7
Ontario	1,2	10,2	88,6
Prairies <sup>c</sup>	8,2	17,8	74,0
Alberta	0,0	9,6	90,4
Colombie-Britannique	1,4	6,8	91,9
Canada	2,9	11,3	85,7
<b>Organismes gouvernementaux<sup>a</sup></b>			
Atlantique <sup>b</sup>	10,6	24,2	65,1
Québec	4,1	9,7	86,2
Ontario	0,8	9,0	90,2
Prairies <sup>c</sup>	5,5	28,8	65,8
Alberta	4,0	26,2	69,8
Colombie-Britannique	6,8	28,4	64,9
Canada	4,6	19,1	76,3
<b>Visite en personne dans la forêt<sup>a</sup></b>			
Atlantique <sup>b</sup>	9,0	45,1	45,9
Québec	45,7	35,4	18,9
Ontario	28,3	43,9	27,9
Prairies <sup>c</sup>	27,1	45,7	27,1
Alberta	14,4	56,0	29,6
Colombie-Britannique	31,1	37,8	31,1
Canada	30,5	41,9	27,6

## Annexe 11. Conclusion

Source d'information	% des répondants, par fréquence		
	Rarement (%)	Parfois (%)	Souvent (%)
Organismes de conservation de l'environnement			
Atlantique <sup>b</sup>	17,3	45,1	37,6
Québec	22,1	39,0	39,0
Ontario	26,8	44,7	28,5
Prairies <sup>c</sup>	27,8	40,3	31,9
Alberta	26,6	40,3	33,1
Colombie-Britannique	28,4	44,6	27,0
Canada	25,2	42,1	32,7
Chercheurs scientifiques (biologistes, écologistes, etc.) <sup>a</sup>			
Atlantique <sup>b</sup>	19,1	38,2	42,7
Québec	16,3	34,2	49,5
Ontario	19,9	43,5	36,6
Prairies <sup>c</sup>	19,4	41,7	38,9
Alberta	8,1	23,4	68,5
Colombie-Britannique	8,2	34,2	57,5
Canada	15,2	36,4	48,5

<sup>a</sup>Différences significatives entre les réponses moyennes fournies par les différents groupes ( $p < 0,05$ ; analyse de la variance de Fisher;  $1008 \leq n \leq 1042$ ).

<sup>b</sup>La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

<sup>c</sup>La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

**Annexe 12. Pourcentage du temps passé à diverses activités durant les réunions des comités**

Activité <sup>a</sup>	% des répondants, par % de temps passé			
	Moyenne <sup>b</sup>	0%–19%	20%–49%	>50%
Réception des informations provenant du promoteur du comité				
Atlantique <sup>c</sup>	38,0ab	9,4	57,8	32,8
Québec	32,0c	21,6	54,9	23,5
Ontario	32,4bc	14,5	65,0	20,5
Prairies <sup>d</sup>	40,9a	13,9	43,1	43,1
Alberta	33,3abc	15,8	63,3	20,8
Colombie-Britannique	37,1abc	12,7	56,3	31,0
Canada	35,1	15,7	56,3	28,0
Réception des informations provenant d'autres sources que le promoteur				
Atlantique <sup>c</sup>	22,8abc	31,3	60,2	8,6
Québec	25,2ab	28,1	62,6	9,3
Ontario	26,0ab	20,5	71,8	7,7
Prairies <sup>d</sup>	19,9c	38,9	56,9	4,2
Alberta	27,1b	20,0	68,3	11,7
Colombie-Britannique	20,8ac	43,7	52,1	4,2
Canada	23,7	30,9	61,7	7,4
Discussion des informations				
Atlantique <sup>c</sup>	34,9a	12,5	57,0	30,5
Québec	40,6b	10,2	50,3	39,5
Ontario	36,1a	10,3	59,0	30,8
Prairies <sup>d</sup>	34,6ab	13,9	59,7	26,4
Alberta	34,9a	8,3	63,3	28,3
Colombie-Britannique	38,3ab	16,9	42,3	40,8
Canada	37,4	12,2	53,3	34,5

<sup>a</sup>Le total des moyennes nationales pour ces trois activités est de 96,1%. La plupart des répondants ont indiqué que les tâches d'entretien et les questions administratives générales prenaient le reste du temps.

<sup>b</sup>Les moyennes qui ne sont suivies d'une lettre doivent être considérées comme très différentes d'un point de vue statistique ( $p < 0,5$ ; test de Tukey).

<sup>c</sup>La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

<sup>d</sup>La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

### Annexe 13. Avis concernant la participation aux comités

Énoncé	% des répondants qui sont partiellement ou totalement d'accord, par région						
	Atlantique <sup>a</sup>	Québec	Ontario	Prairies <sup>b</sup>	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
J'ai appris à apprécier d'autres points de vue sur les forêts et la gestion forestière <sup>c</sup>	94,6	93,5	98,0	93,4	96,7	88,7	93,7
J'ai découvert certains aspects techniques de la gestion forestière <sup>c</sup>	84,5	81,3	93,1	84,4	91,8	84,9	86,0
J'ai fini par comprendre la nécessité d'incorporer plusieurs perspectives différentes dans le processus de gestion forestière	96,9	92,7	94,7	93,4	93,4	86,1	92,2
Les informations que j'ai reçues ne m'aident pas beaucoup pour prendre les décisions de gestion forestière <sup>c</sup>	23,6	17,3	14,5	16,2	16,0	30,6	19,6
J'ai appris à travailler de manière productive avec des personnes qui ne partagent pas mes points de vue <sup>c</sup>	86,5	78,6	92,9	90,5	90,7	84,5	86,3
J'ai appris que ces processus de prise de décision fonctionnent mal lorsqu'un grand nombre de points de vue sont représentés <sup>c</sup>	23,2	31,5	22,2	16,4	17,9	19,4	22,9

<sup>a</sup>La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

<sup>b</sup>La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

<sup>c</sup>Différence importante de la proportion de « oui » au sein des groupes ( $p < 0,05$ ; test du chi carré de Pearson;  $1011 \leq n \leq 1036$ ).

## Annexe 14. Avis concernant les comités et les promoteurs

	Les réponses (à l'exclusion des « sans opinion »)				Sans opinion (%)
	Cote moyenne <sup>a</sup>	Négatif (%)	Neutre (%)	Positif (%)	
Sentiment avant de joindre le comité					
Sentiments à l'égard de ce comité <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	3,5	10,6	42,3	47,1	19,4
Québec	3,5	18,6	31,6	49,8	18,2
Ontario	3,3	12,8	47,3	39,9	23,0
Prairies <sup>d</sup>	3,4	24,2	33,3	42,4	14,3
Alberta	3,4	9,1	51,1	39,8	29,6
Colombie-Britannique	3,4	18,0	34,0	48,0	33,3
Canada	3,4	17,0	38,1	44,9	22,9
Sentiments à l'égard du promoteur <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	3,5	20,8	28,3	50,8	6,3
Québec	3,7	15,5	27,0	57,5	12,1
Ontario	3,3	19,5	36,3	44,2	11,5
Prairies <sup>d</sup>	3,3	33,8	14,9	51,4	5,1
Alberta	3,5	17,9	30,8	51,3	6,4
Colombie-Britannique	3,2	31,8	27,3	40,9	12,0
Canada	3,4	23,3	27,3	49,4	9,8
Après s'être joint au comité					
Sentiments à l'égard de ce comité <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	4,2	10,0	10,0	80,0	1,5
Québec	4,1	10,3	8,7	81,0	3,8
Ontario	4,1	9,4	5,7	84,9	1,2
Prairies <sup>d</sup>	3,8	14,3	10,4	75,3	0,0
Alberta	4,1	12,8	10,4	76,8	0,8
Colombie-Britannique	3,7	19,7	13,2	67,1	1,3
Canada	4,0	13,0	9,6	77,5	1,7
Sentiments à l'égard du promoteur <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	4,0	16,7	6,3	77,0	3,8
Québec	4,1	10,8	14,1	75,1	5,4
Ontario	3,7	14,2	18,8	67,1	2,4
Prairies <sup>d</sup>	3,6	21,3	13,3	65,3	1,3
Alberta	3,9	13,1	18,0	68,9	1,6
Colombie-Britannique	3,4	26,7	18,7	54,7	2,6
Canada	3,8	17,1	15,8	67,1	3,1

<sup>a</sup>Sur une échelle de 1 à 5, où 1 signifie « très négatif » et 5 « très positif ». Pour faciliter la présentation des résultats, l'échelle a été divisée en trois catégories.

<sup>b</sup>Différences significatives entre les réponses moyennes fournies par les différents groupes ( $p < 0,05$ ; analyse de la variance de Fisher;  $819 \leq n \leq 1032$ ).

<sup>c</sup>La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

<sup>d</sup>La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

## Annexe 15. Avis concernant le processus de planification de la gestion forestière

Énoncé	Les réponses (à l'exclusion des « sans opinion »)				
	Cote moyenne <sup>a</sup>	D'accord (%)	Ni d'accord, ni pas d'accord (%)	Pas d'accord (%)	Sans opinion (%)
<b>Général</b>					
Le processus est équitable <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	3,9	78,9	12,5	8,6	3,0
Québec	4,0	75,5	11,2	13,3	2,0
Ontario	3,7	73,0	13,1	13,9	3,3
Prairies <sup>d</sup>	3,6	69,3	13,3	17,3	2,6
Alberta	3,9	76,8	15,2	8,0	0,8
Colombie-Britannique	3,5	63,5	12,2	24,3	3,9
Canada	3,7	72,0	12,6	15,4	2,8
L'investissement financier dans ce processus vaut la peine <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	3,8	72,4	18,7	8,9	6,1
Québec	3,9	70,5	16,9	12,6	17,7
Ontario	3,7	68,8	21,1	10,1	3,7
Prairies <sup>d</sup>	3,5	65,3	14,7	20,0	3,8
Alberta	3,8	69,7	20,2	10,1	5,6
Colombie-Britannique	3,3	47,1	32,9	20,0	6,7
Canada	3,7	64,2	21,4	14,4	8,4
Le processus gaspille du temps <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	2,3	10,9	22,7	66,4	2,3
Québec	2,6	29,7	17,1	53,2	2,5
Ontario	2,5	18,5	21,9	59,7	4,1
Prairies <sup>d</sup>	2,6	25,0	15,8	59,2	2,6
Alberta	2,3	18,5	11,3	70,2	1,6
Colombie-Britannique	2,7	23,3	17,8	58,9	3,9
Canada	2,5	22,7	18,1	59,2	3,1
Le processus est efficace <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	3,6	60,9	24,2	14,8	1,5
Québec	3,7	69,3	12,1	18,6	3,0
Ontario	3,6	66,3	20,4	13,3	1,2
Prairies <sup>d</sup>	3,2	47,3	29,7	23,0	5,1
Alberta	3,6	68,8	14,4	16,8	0,8
Colombie-Britannique	3,3	50,7	26,0	23,3	5,2
Canada	3,5	60,9	20,4	18,7	3,1
<b>Personnel</b>					
Ce processus mérite les efforts que je lui consacre <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	3,8	68,8	19,5	11,7	3,8
Québec	3,8	70,0	19,7	10,3	3,0
Ontario	3,7	72,1	18,8	9,2	1,6
Prairies <sup>d</sup>	3,6	66,7	21,3	12,0	3,8
Alberta	3,6	70,2	12,9	16,9	1,6
Colombie-Britannique	3,3	55,4	18,9	25,7	3,9
Canada	3,7	66,7	19,0	14,3	3,1

## Annexe 15. Suite

Énoncé	Les réponses (à l'exclusion des « sans opinion »)				
	Cote moyenne <sup>a</sup>	D'accord (%)	Ni d'accord, ni pas d'accord (%)	Pas d'accord (%)	Sans opinion (%)
<b>Personnel</b>					
Je suis en mesure d'influer sur les décisions prises par le comité <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	3,5	52,8	34,4	12,8	5,3
Québec	3,7	70,1	17,2	12,8	3,8
Ontario	3,4	53,2	34,5	12,3	3,3
Prairies <sup>d</sup>	3,5	61,6	23,3	15,1	6,4
Alberta	3,5	61,5	28,2	10,3	7,1
Colombie-Britannique	3,3	47,9	36,6	15,5	7,8
Canada	3,5	58,7	28,1	13,2	5,5
J'ai eu la possibilité de faire part des mes préoccupations au sein du comité <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	4,2	88,4	5,4	6,2	3,0
Québec	4,4	88,7	5,9	5,4	2,8
Ontario	4,3	92,2	5,3	2,5	1,2
Prairies <sup>d</sup>	4,0	85,5	6,6	7,9	2,6
Alberta	4,2	88,3	9,2	2,5	4,8
Colombie-Britannique	4,3	86,1	9,7	4,2	6,5
Canada	4,2	88,5	7,0	4,5	3,5
Les autres membres du comité prennent mes idées au sérieux <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	4,0	85,8	10,2	3,9	4,5
Québec	4,2	85,0	11,4	3,6	3,3
Ontario	3,9	79,0	16,0	5,0	2,9
Prairies <sup>d</sup>	3,8	78,4	13,5	8,1	5,1
Alberta	4,0	84,2	10,0	5,8	4,8
Colombie-Britannique	4,0	81,4	14,3	4,3	9,1
Canada	4,0	82,1	13,0	4,9	4,9
<b>Prise de décision et apprentissage</b>					
Je suis déçu par les résultats obtenus dans le cadre de ce processus de gestion forestière <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	2,6	23,0	23,8	53,3	8,3
Québec	2,5	25,8	20,1	54,2	12,8
Ontario	2,8	26,2	26,6	47,2	6,1
Prairies <sup>d</sup>	2,9	29,0	29,0	42,0	11,5
Alberta	2,4	16,1	20,3	63,6	5,6
Colombie-Britannique	3,0	37,9	19,7	42,4	10,8
Canada	2,7	27,5	23,0	49,5	9,8
Je pense que les preneurs de décision chargés de la gestion forestière prennent en compte tous les points de vue <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	3,2	49,2	20,0	30,8	0,8
Québec	3,3	57,8	7,1	35,1	1,5
Ontario	3,5	62,4	13,9	23,7	0,4
Prairies <sup>d</sup>	3,1	45,5	16,9	37,7	1,3
Alberta	3,4	60,0	13,6	26,4	0,0
Colombie-Britannique	2,8	34,7	20,0	45,3	0,0
Canada	3,2	51,7	14,3	34,0	0,9

## Annexe 15. Suite

Énoncé	Les réponses (à l'exclusion des « sans opinion »)				
	Cote moyenne <sup>a</sup>	D'accord (%)	Ni d'accord, ni pas d'accord (%)	Pas d'accord (%)	Sans opinion (%)
Prise de décision et apprentissage					
Je fais confiance aux gestionnaires forestiers pour faire des choix corrects en matière de gestion forestière <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	3,2	46,2	21,5	32,3	0,8
Québec	3,3	54,1	12,9	33,0	2,3
Ontario	3,2	48,6	20,0	31,4	0,4
Prairies <sup>d</sup>	2,8	35,5	17,1	47,4	2,6
Alberta	3,2	45,9	23,8	30,3	2,4
Colombie-Britannique	2,6	28,0	20,0	52,0	0,0
Canada	3,0	43,3	18,2	38,4	1,5
J'ai confiance dans les informations qui me sont présentées pour ce qui est de l'impact des plans de gestion forestière <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	3,5	61,8	17,6	20,6	0,0
Québec	3,6	65,3	13,1	21,6	2,5
Ontario	3,5	59,2	23,3	17,6	0,4
Prairies <sup>d</sup>	3,3	52,6	21,1	26,3	2,6
Alberta	3,6	61,8	26,0	12,2	0,8
Colombie-Britannique	3,2	49,3	24,0	26,7	0,0
Canada	3,4	58,4	20,2	21,5	1,3
Le personnel du groupe qui parraine le comité me donne des réponses lorsque je pose des questions sur la gestion forestière <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	4,1	87,4	7,9	4,7	0,8
Québec	4,2	84,1	8,4	7,6	6,6
Ontario	4,1	84,4	11,5	4,1	1,2
Prairies <sup>d</sup>	3,9	80,0	12,0	8,0	2,6
Alberta	4,2	88,0	7,7	4,3	4,9
Colombie-Britannique	4,0	82,4	8,1	9,5	1,3
Canada	4,1	83,7	9,5	6,8	3,3
Les décisions prises tiennent compte de tous les intérêts publics					
Atlantique <sup>c</sup>	3,6	64,3	22,5	13,2	1,5
Québec	3,7	68,0	12,8	19,3	4,2
Ontario	3,5	63,2	16,9	19,8	1,6
Prairies <sup>d</sup>	3,3	46,5	33,8	19,7	6,6
Alberta	3,5	58,2	23,0	18,9	2,4
Colombie-Britannique	3,2	44,4	26,4	29,2	6,6
Canada	3,5	57,7	21,2	21,1	4,2
Les décisions sont faciles à mettre en œuvre					
Atlantique <sup>c</sup>	2,9	26,0	30,7	43,3	3,1
Québec	3,1	41,8	22,3	35,9	6,5
Ontario	2,7	34,3	19,5	46,2	2,9
Prairies <sup>d</sup>	2,5	31,3	14,9	53,7	11,8
Alberta	2,9	34,4	29,5	36,1	2,4
Colombie-Britannique	2,6	35,7	17,1	47,1	9,1
Canada	2,8	26,3	30,4	43,3	6,3

## Annexe 15. Conclusion

Énoncé	Les réponses (à l'exclusion des « sans opinion »)				
	Cote moyenne <sup>a</sup>	D'accord (%)	Ni d'accord, ni pas d'accord (%)	Pas d'accord (%)	Sans opinion (%)
Prise de décision et apprentissage					
Ce comité pèse efficacement sur les prises de décision locales en matière de foresterie <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	3,4	51,2	29,9	18,9	2,3
Québec	3,7	67,8	15,5	16,6	6,5
Ontario	3,6	61,6	25,6	12,8	0,8
Prairies <sup>d</sup>	3,2	50,0	25,7	24,3	6,7
Alberta	3,5	62,1	21,8	16,1	0,8
Colombie-Britannique	3,1	43,8	28,8	27,4	2,7
Canada	3,5	57,2	23,4	19,4	3,7

<sup>a</sup>Sur une échelle de 1 à 5, où 1 signifie que le désaccord est total, et 5 que l'accord est total. Pour faciliter la présentation des résultats, l'échelle a été divisée en trois catégories.

<sup>b</sup>Différences significatives entre les réponses moyennes fournies par les différents groupes ( $p < 0,05$ ; analyse de la variance de Fisher;  $1033 \leq n \leq 1050$ ).

<sup>c</sup>La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

<sup>d</sup>La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

## Annexe 16. Avis concernant la qualité de la délibération en groupe

Énoncé	Toutes les réponses à l'exclusion des « je ne sais pas »				
	Cote moyenne <sup>a</sup>	D'accord (%)	Neutre (%)	Pas d'accord (%)	Je ne sais pas (%)
Les réunions de comité sont interactives et conviviales <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	3,9	76,4	17,3	6,3	0,8
Québec	4,4	90,6	7,1	2,3	0,8
Ontario	3,9	77,4	15,6	7,0	0,8
Prairies <sup>d</sup>	3,8	74,7	14,7	10,7	0,0
Alberta	3,9	78,9	13,0	8,1	0,8
Colombie-Britannique	3,9	73,6	16,7	9,7	1,4
Canada	4,0	79,9	13,2	6,9	0,9
Le comité s'attaque aux problèmes dès les premières étapes d'un projet <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	3,5	58,1	29,8	12,1	0,8
Québec	3,9	73,2	15,5	11,3	5,6
Ontario	3,8	74,0	17,8	8,3	1,6
Prairies <sup>d</sup>	3,4	52,1	27,4	20,5	2,7
Alberta	3,7	68,6	18,6	12,7	4,1
Colombie-Britannique	3,3	50,7	30,4	18,8	5,5
Canada	3,6	63,9	22,3	13,8	3,9
Le comité traite les problèmes durant toute la durée de vie des projets <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	3,5	60,6	25,2	14,2	0,0
Québec	4,0	75,1	16,9	8,0	8,6
Ontario	3,8	79,5	12,6	7,9	1,2
Prairies <sup>d</sup>	3,7	67,6	21,1	11,3	2,7
Alberta	3,8	80,5	8,5	11,0	2,5
Colombie-Britannique	3,6	64,1	25,0	10,9	11,1
Canada	3,8	72,1	18,1	9,9	5,5
Les questions controversées font l'objet d'une réelle attention et le(s) promoteur(s) du comité apporte(nt) des réponses appropriées <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	3,9	81,3	8,6	10,2	0,8
Québec	4,2	81,5	6,7	11,8	1,8
Ontario	3,7	74,9	10,9	14,2	0,0
Prairies <sup>d</sup>	3,5	64,0	18,7	17,3	0,0
Alberta	3,8	77,2	7,3	15,4	0,8
Colombie-Britannique	3,6	64,8	19,7	15,5	4,1
Canada	3,8	73,6	12,3	14,1	1,5
Les preneurs de décision assistent et participent régulièrement au comité <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	4,0	81,0	11,1	7,9	0,8
Québec	3,9	72,3	11,7	16,0	1,8
Ontario	3,8	77,5	9,8	12,7	0,8
Prairies <sup>d</sup>	3,4	59,5	14,9	25,7	1,3
Alberta	3,7	73,6	10,7	15,7	2,4
Colombie-Britannique	3,5	61,4	14,3	24,3	5,4
Canada	3,7	69,9	12,2	17,9	2,2

## Annexe 16. Conclusion

Énoncé	Toutes les réponses à l'exclusion des « je ne sais pas »				
	Cote moyenne <sup>a</sup>	D'accord (%)	Neutre (%)	Pas d'accord (%)	Je ne sais pas (%)
Les efforts des participants sont reconnus <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	4,1	86,0	11,6	2,3	0,0
Québec	4,4	89,5	6,4	4,1	1,5
Ontario	3,9	79,2	15,1	5,7	0,8
Prairies <sup>d</sup>	3,7	74,7	12,0	13,3	0,0
Alberta	4,1	93,5	2,4	4,1	0,8
Colombie-Britannique	4,1	80,3	15,5	4,2	4,1
Canada	4,1	83,5	10,8	5,7	1,5
Les nouvelles informations et les nouveaux faits sont généralement pris en compte dans les décisions qui suivent <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	4,0	80,0	16,0	4,0	3,1
Québec	4,3	84,3	12,0	3,7	4,0
Ontario	3,8	76,6	19,2	4,2	2,8
Prairies <sup>d</sup>	3,6	70,4	18,3	11,3	5,3
Alberta	3,9	81,4	11,9	6,8	4,1
Colombie-Britannique	3,7	70,6	17,6	11,8	6,8
Canada	3,9	77,3	15,9	6,8	4,5
L'arrivée de nouveaux membres ralentit le processus puisqu'il faut qu'ils se familiarisent avec les principes de base de la gestion et de la planification forestières <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	2,6	21,1	26,0	52,8	4,7
Québec	3,1	41,1	24,8	34,1	5,5
Ontario	2,9	27,8	31,0	41,2	0,4
Prairies <sup>d</sup>	2,9	36,6	23,9	39,4	4,1
Alberta	3,0	33,3	31,7	35,0	4,0
Colombie-Britannique	3,1	33,8	35,3	30,9	8,1
Canada	3,0	33,8	29,0	37,3	4,7
La participation des membres titulaires est sporadique, ce qui fait qu'un temps considérable est passé à revoir des choses connues <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	2,4	14,7	21,7	63,6	0,8
Québec	2,9	39,3	19,3	41,4	2,0
Ontario	2,5	17,0	20,6	62,3	0,0
Prairies <sup>d</sup>	3,0	28,4	31,1	40,5	1,3
Alberta	2,4	13,0	21,1	65,9	0,8
Colombie-Britannique	2,5	18,1	19,4	62,5	2,7
Canada	2,7	24,3	21,6	54,1	1,5
Une discussion active est encouragée au sein du comité <sup>b</sup>					
Atlantique <sup>c</sup>	4,2	89,1	7,0	3,9	0,0
Québec	4,3	86,5	8,7	4,8	1,0
Ontario	4,1	86,9	9,4	3,7	0,0
Prairies <sup>d</sup>	3,9	80,8	9,6	9,6	0,0
Alberta	4,2	91,7	4,1	4,1	0,8
Colombie-Britannique	4,1	80,8	6,8	12,3	1,4
Canada	4,2	85,1	8,0	6,9	0,8

<sup>a</sup>Sur une échelle de 1 à 5, où 1 signifie que le désaccord est total, et 5 que l'accord est total. Pour faciliter la présentation des résultats, l'échelle a été divisée en trois catégories.

<sup>b</sup>Différences significatives entre les réponses moyennes fournies par les différents groupes ( $p < 0,05$ ; analyse de la variance de Fisher;  $1031 \leq n \leq 1047$ ).

<sup>c</sup>La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

<sup>d</sup>La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

## Annexe 17. Satisfaction à l'égard des divers aspects du comité et du processus

Aspect	Cote moyenne <sup>a</sup>	Satisfait (%)	Ni satisfait, ni insatisfait (%)	Insatisfait (%)
Efforts déployés par le promoteur du comité <sup>b</sup>				
Atlantique <sup>c</sup>	4,1a	81,1	7,9	11,0
Québec	4,1a	81,3	12,5	6,1
Ontario	4,0a	82,4	8,6	9,0
Prairies <sup>d</sup>	3,9a	71,6	14,9	13,5
Alberta	4,3a	84,0	9,6	6,4
Colombie-Britannique	3,9a	75,0	15,3	9,7
Canada	4,0	79,0	12,1	8,8
Qualité de l'information soumise au comité pour discussion				
Atlantique <sup>c</sup>	4,1a	86,0	7,0	7,0
Québec	4,0a	82,9	10,7	6,4
Ontario	4,1a	86,2	5,3	8,5
Prairies <sup>d</sup>	3,9a	80,0	6,7	13,3
Alberta	4,2a	85,7	5,6	8,7
Colombie-Britannique	4,0a	77,8	11,1	11,1
Canada	4,0	82,7	8,1	9,2
Représentativité du comité <sup>b</sup>				
Atlantique <sup>c</sup>	4,2a	88,5	4,6	6,9
Québec	4,1a	86,0	8,6	5,3
Ontario	3,9ab	81,4	5,3	13,4
Prairies <sup>d</sup>	3,9ab	77,6	9,2	13,2
Alberta	4,0ab	76,4	14,2	9,4
Colombie-Britannique	3,7b	66,2	15,5	18,3
Canada	3,9	82,1	8,5	9,4
Qualité des discussions au sein du comité <sup>b</sup>				
Atlantique <sup>c</sup>	4,1ab	86,3	3,8	9,9
Québec	4,0ab	84,3	9,6	6,1
Ontario	4,1b	84,7	6,5	8,9
Prairies <sup>d</sup>	3,7a	73,3	10,7	16,0
Alberta	4,0ab	84,3	5,5	10,2
Colombie-Britannique	3,8ab	68,5	15,1	16,4
Canada	4,0	79,7	9,4	10,9
Diversité des informations accessibles par le comité <sup>b</sup>				
Atlantique <sup>c</sup>	4,0a	76,3	12,2	11,5
Québec	3,9a	73,7	18,9	7,4
Ontario	3,9a	80,6	8,5	10,9
Prairies <sup>d</sup>	3,7a	72,0	10,7	17,3
Alberta	4,1a	84,3	4,7	11,0
Colombie-Britannique	3,8a	71,2	13,7	15,1
Canada	3,9	75,6	12,5	11,9

## Annexe 17. Conclusion

Aspect	Cote moyenne <sup>a</sup>	Satisfait (%)	Ni satisfait, ni insatisfait (%)	Insatisfait (%)
Contributions des autres membres du comité				
Atlantique <sup>c</sup>	4,0a	77,7	13,8	8,5
Québec	3,8a	74,7	19,7	5,6
Ontario	3,8a	73,6	15,9	10,6
Prairies <sup>d</sup>	3,8a	71,6	18,9	9,5
Alberta	3,9a	79,5	11,0	9,4
Colombie-Britannique	3,7a	66,7	20,8	12,5
Canada	3,8	72,9	17,8	9,3
Processus général auquel vous participez <sup>b</sup>				
Atlantique <sup>c</sup>	3,9a	76,2	11,5	12,3
Québec	3,9a	76,8	14,0	9,2
Ontario	3,9ab	78,2	10,1	11,7
Prairies <sup>d</sup>	3,6ab	65,8	15,8	18,4
Alberta	4,0a	81,0	5,6	13,5
Colombie-Britannique	3,5b	60,3	15,1	24,7
Canada	3,8	72,4	12,7	14,9
Processus de prise de décision au sein du comité <sup>b</sup>				
Atlantique <sup>c</sup>	3,9ab	76,2	12,3	11,5
Québec	3,7bc	69,0	16,5	14,5
Ontario	3,8abd	73,2	13,0	13,8
Prairies <sup>d</sup>	3,4c	56,0	18,7	25,3
Alberta	4,0a	80,0	11,2	8,8
Colombie-Britannique	3,5cd	56,9	22,2	20,8
Canada	3,7	67,2	16,4	16,5

<sup>a</sup>Sur une échelle de 1 à 5, où 1 signifie que le désaccord est total, et 5 que l'accord est total. Pour faciliter la présentation des résultats, l'échelle a été divisée en trois catégories.

<sup>b</sup>Différences significatives entre les réponses moyennes fournies par les différents groupes ( $p < 0,05$ ; analyse de la variance de Fisher;  $1033 \leq n \leq 1050$ ).

<sup>c</sup>La Région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

<sup>d</sup>La Région des Prairies comprend le Manitoba et la Saskatchewan.